

PLUi

Lomagne Tarn et Garonnaise

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

ÉCONOMIE
HABITAT
MOBILITÉ
PATRIMOINE
AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
PAYSAGES



Lomagne
TARN ET
GARONNAISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

V2 - mars 2023

SOMMAIRE

Cadrage méthodologique	5
1. Les questionnements ouverts par la stratégie de développement économique et touristique	6
2. La démarche méthodologique mise en œuvre	6
Le marché de l'emploi de la Lomagne Tarn et Garonnaise	7
1. Structure et évolution du marché de l'emploi	8
a. Structure et évolution de la population active	8
b. Adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire	11
2. Regard sur l'emploi salarié	15
a. Profil et évolution des emplois	15
b. Analyse de l'effet local	23
3. Dynamique du chômage sur le territoire	26
a. Un taux de chômage similaire à la moyenne départementale	26
b. Des difficultés de recrutement	27
Le tissu économique de la Lomagne Tarn et Garonnaise	29
1. Principales caractéristiques du tissu économique	30
a. Structure et évolution des établissements économiques	30
b. Dynamique de création d'entreprises	37
L'offre d'accueil des entreprises	41
1. Répartition du foncier et de l'immobilier sur le territoire	42
a. Une majorité de l'offre foncière présente en Zone d'Activités Economiques	42
b. Les zones d'activités économiques	43
c. Typologie et répartition de l'immobilier d'entreprises	45
d. L'immobilier communautaire sur le territoire	46

2. L’offre d’accueil actuelle à destination des entreprises	46
a. Caractéristiques de l’offre foncière dans les zones d’activités économiques	46
b. Dynamiques de l’immobilier d’entreprise	48
c. Potentiel de remobilisation de l’offre foncière et immobilière	51
Les enjeux de développement économique.....	58
1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces	59
2. Enjeux de développement territoriaux.....	60
Regard sur la dynamique touristique de la Lomagne Tarn et Garonnaise.....	61
1. Le positionnement identitaire et touristique de la Lomagne	62
a. Le positionnement touristique de la Région Occitanie et du département de Tarn et Garonne	62
b. Le positionnement et la stratégie développés par la Communauté de Communes.....	63
c. Les mots utilisés pour commercialiser la Lomagne	63
d. Les marqueurs identitaires du territoire	64
2. L’accessibilité touristique du territoire	65
a. Les infrastructures de communication.....	65
3. L’offre touristique de Lomagne Tarn et Garonnaise.....	66
a. L’offre d’hébergement touristique.....	66
b. L’offre de restauration	66
c. Les produits du territoire et les circuits courts.....	68
d. L’offre patrimoniale	69
e. L’offre patrimoniale et culturelle	70
f. L’offre de loisirs	70
g. L’offre d’itinérance	70
4. La fréquentation touristique	72

a. La fréquentation touristique en Tarn et Garonne	72
b. La fréquentation touristique de la Lomagne Tarn et Garonnaise	72
5. Synthèse tourisme	75

Cadrage méthodologique

1. Les questionnements ouverts par la stratégie de développement économique et touristique

En parallèle de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunale, la Communauté de communes Lomagne et Tarn et Garonnaise a souhaité redéfinir son positionnement économique et touristique à l'horizon 2030. Cette nouvelle feuille de route permettra de répondre plus spécifiquement aux questions suivantes :

- Quelles filières économiques pour le territoire ? Quelles activités économiques accompagner leur développement ?
- Comment réunir les conditions nécessaires au maintien d'une dynamique économique forte, d'une revitalisation des centres bourgs et à un développement des activités touristiques... ?
- Comment favoriser l'insertion et maintenir une dynamique du marché du travail forte ?

De manière concomitante, la démarche a permis d'actualiser l'offre d'accueil des entreprises :

- Quelle offre foncière et immobilière développer pour maintenir une dynamique de développement économique ?
- Quelle implantation privilégiée pour les entreprises du territoire ?
- Quel équilibre entre implantation en zone d'activité / périphérie et centre-bourg ?

2. La démarche méthodologique mise en œuvre

La démarche d'élaboration de la stratégie de développement économique et touristique présentée dans les prochaines pages est issue d'une démarche de concertation auprès des élus :

1. Animation d'une commission développement économique, le lundi 13 février,
2. Animation d'une commission développement touristique, le mercredi 15 février,
3. Séminaires élus animés et visites de terrain conduit dans le cadre de l'élaboration du PADD,

Le marché de l'emploi de la Lomagne Tarn et Garonnaise

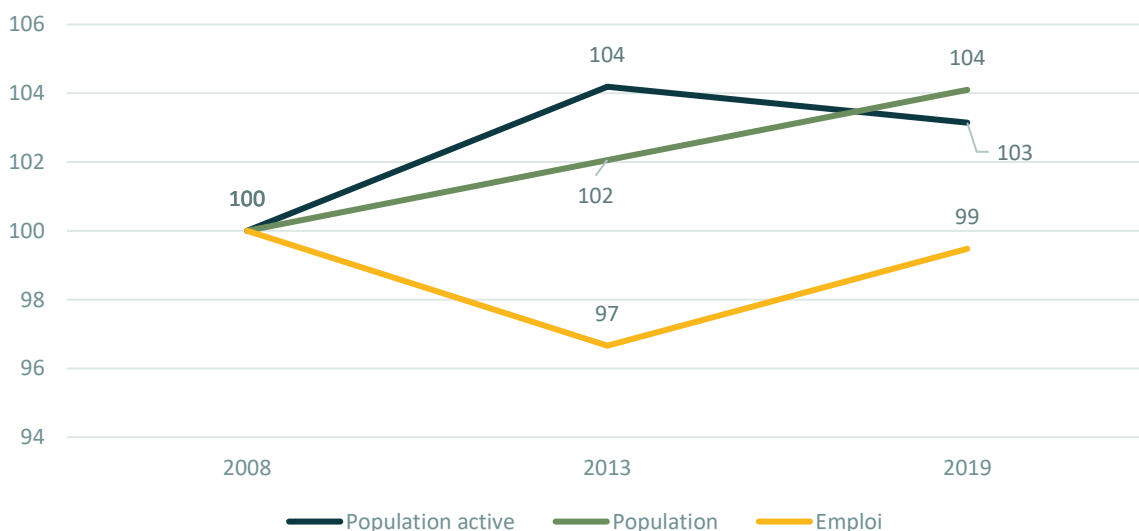
1. Structure et évolution du marché de l'emploi

a. Structure et évolution de la population active

1. Une progression de la population active

En 2019, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise recense 4 036 actifs âgés de 15 à 64 ans, ce qui représente un gain de 123 actifs par rapport à 2008 (+3%). Cette croissance du nombre d'actifs sur le territoire suit la croissance démographique de la CCLTG (+4%) mais pas celle des emplois qui ont légèrement reculé sur la période (-1%). Une part des nouveaux actifs se rend donc travailler dans les territoires alentours. Cette croissance de la population active s'explique en grande partie par la dynamique départementale (+9,5% de la population active entre 2008 et 2019).

Evolution comparée de la population, de la population active et du nombre d'emplois entre 2008 et 2019 (Base 100)

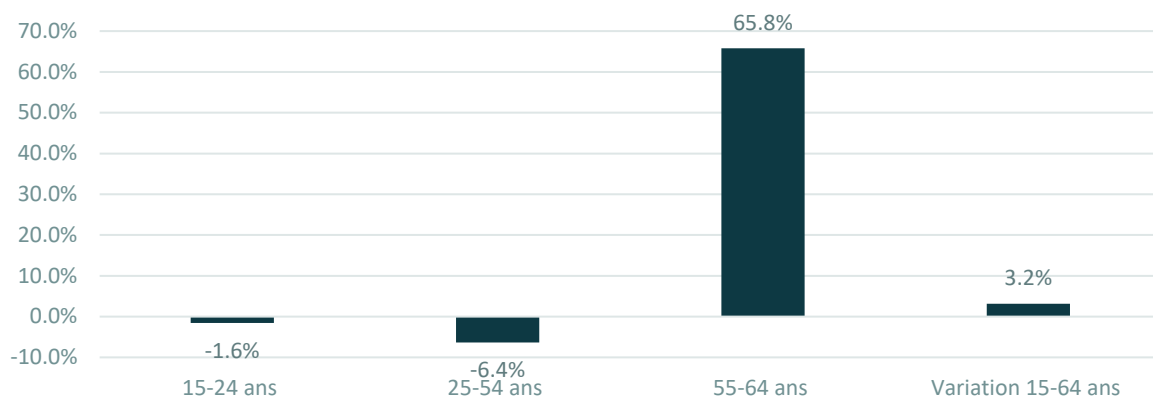


SOURCE : INSEE, 2022

L'analyse de l'évolution de la population active par classe d'âge met néanmoins en évidence un phénomène de vieillissement du territoire, puisque seule la catégorie des actifs de 55 à 64 ans se révèle en progression au cours des dix dernières années : la Lomagne Tarn et Garonnaise compte en effet 323 actifs de 55 à 64 ans supplémentaires entre 2008 et 2019 (+68%), une progression largement supérieure à aux dynamiques départementale et régionale.

A l'inverse, le territoire perd une centaine d'actifs âgés de 15 à 54 ans, un phénomène qui peut toutefois, pour partie, s'expliquer par une arrivée plus tardive sur le marché du travail du fait d'un rallongement de la durée des études. La question du renouvellement de la population active s'impose néanmoins comme un enjeu majeur pour le territoire.

Evolution de la population active par classe d'âge entre 2008 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

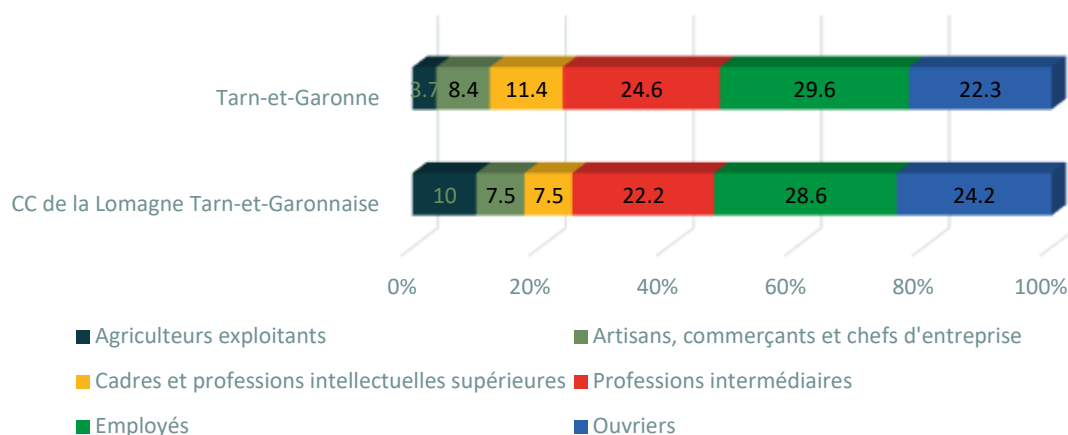
2. Structure de la population active

Comme mis en avant dans le Contrat Local de Santé de la CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise (2022), le territoire comptait 4032 personnes actives âgées entre 15 et 64 ans. Le taux de chômage des 15-64 ans était de 12,6% en 2019, soit une part inférieure à la tendance départementale (13,8%) et régionale (14,6%). Le nombre de demandeurs d'emplois de 15 à 24 ans est toutefois plus élevé dans le territoire (31,5%) que dans le reste du département (29,9%).

Concernant la catégorie socio-professionnelle, le tissu des actifs de la Lomagne Tarn et Garonnaise présente plusieurs spécificités :

- Bien qu'en retrait, un nombre d'agriculteurs encore très important en comparaison (1 actif sur 10 en 2019). Cette forte présence d'agriculteurs est à mettre en lien avec un nombre très importants d'emplois et d'établissements agricoles sur le territoire.
- Une population active orientée vers les activités tertiaires peu qualifiées avec un nombre important d'employés : à l'inverse, les professions intermédiaires sont moins présentes, tout comme les cadres.
- La population active des artisans, commerçants et chefs d'entreprise est plus faible que dans le reste du département, ce qui interroge la capacité du territoire à accompagner les indépendants.

Structure de la population active par catégorie socioprofessionnelle en 2019 (en %)

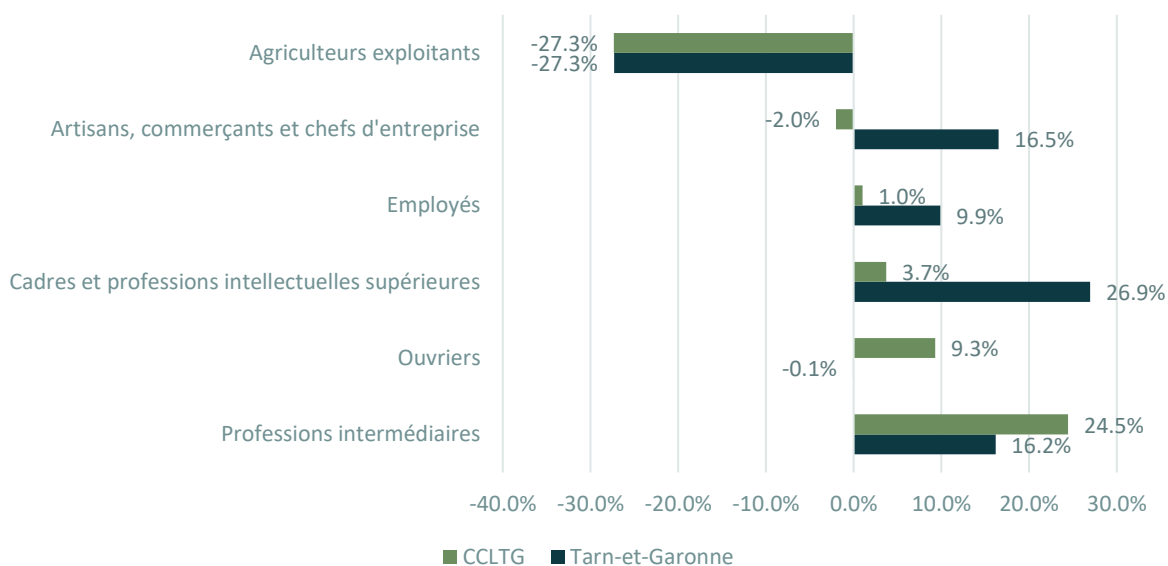


SOURCE : INSEE, 2022

Le territoire communautaire observe au cours des dix dernières années une évolution des catégories socio-professionnelles (CSP) qui composent son territoire. Cette évolution est liée à la fois à l'évolution des emplois du territoire mais également par la fonction résidentielle du territoire :

- La catégorie qui gagne le plus d'actifs sur la période est celle des professions intermédiaires (+180 personnes). Cette progression se révèle très supérieure à la dynamique départementale et s'explique en premier lieu par l'attractivité résidentielle du territoire pour ces CSP. Un second facteur important est la création de 56 nouveaux postes dédiés aux professions intermédiaires.
- Les autres CSP exerçant des activités d'ordre tertiaire sont très peu venues s'installer sur le territoire (cadres et employés), ce qui peut expliquer le léger recul de l'emploi dans ce secteur (-23 emplois occupés par des employés et - 12 postes de cadres). Cette dynamique s'inscrit à rebours de la tendance départementale.
- La seconde CSP qui est la plus venue s'installer sur le territoire est celle des ouvriers (+93 actifs). Une des raisons principales de cet attrait est la création de 133 emplois ouvriers entre 2008 et 2019, notamment des emplois d'ouvriers agricoles.
- A l'inverse de la dynamique départementale (+16,5%), on observe une diminution du nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (-2%). Cette dynamique s'accompagne d'un recul du nombre d'emplois occupés par cette CSP sur le territoire (-33 emplois).

Evolution comparée de la population active par catégorie socioprofessionnelle entre 2008 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

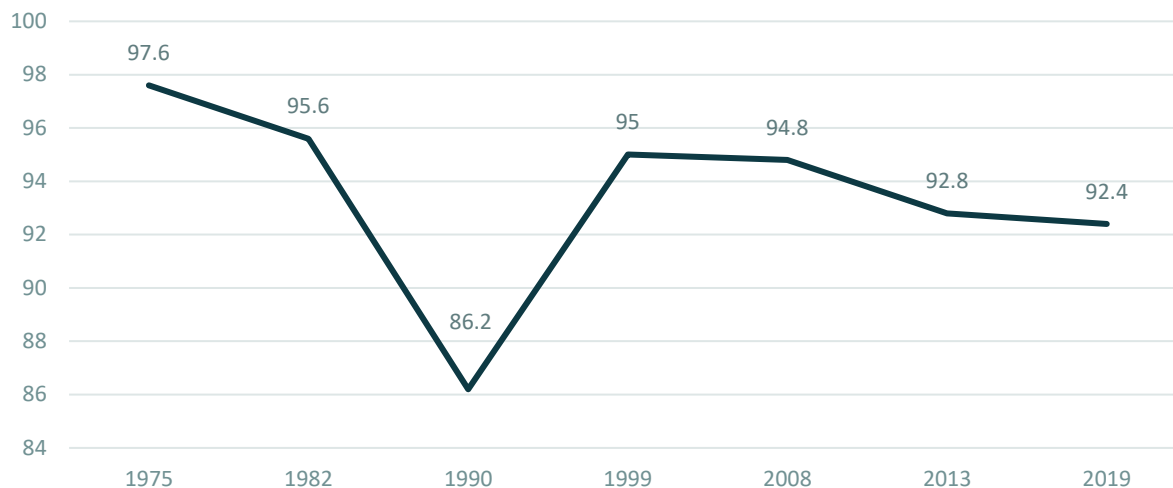
b. Adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur le territoire

1. Une dégradation de l'indice de concentration de l'emploi

La dynamique d'érosion du nombre d'emplois constatée entre 2008 et 2019 s'est inscrite dans un contexte de progression démographique (+4%), et d'augmentation du volume d'actifs présents sur le territoire (+3%). Cette tendance se traduit par une légère dégradation de l'indice de concentration de l'emploi sur la période.

La Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise recense ainsi 9,2 emplois pour 10 actifs résidents en 2019, contre 9,5 emplois pour 10 actifs en 2008. Malgré cette légère dégradation, le territoire est ainsi en mesure de proposer un emploi à la majeure partie des actifs résidents, et se révèle faiblement dépendant de l'économie des territoires voisins.

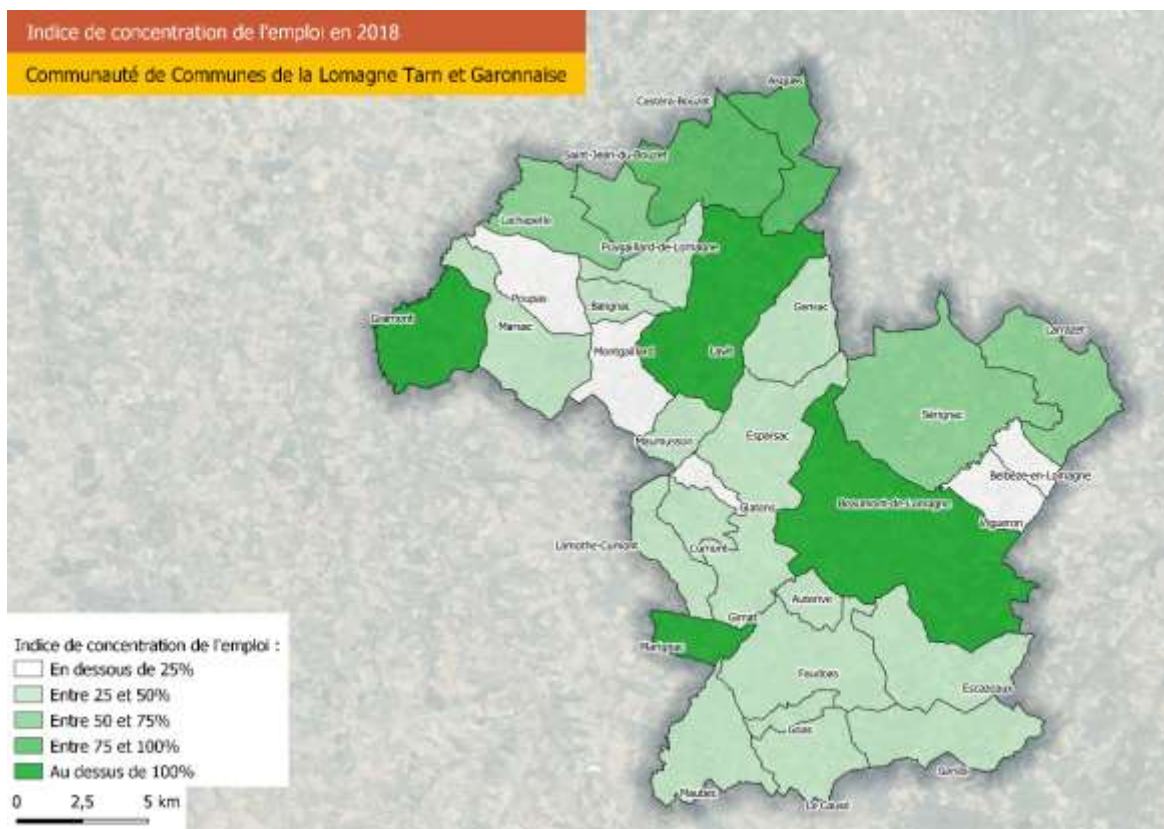
Indice de concentration de l'emploi de la CCLTG entre 1975 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

Cet indice de concentration de l'emploi varie néanmoins selon les communes, les communes de Beaumont-de-Lomagne et Lavit s'affirmant comme les principaux réservoirs d'emplois de l'intercommunalité : la Commune de Beaumont-de-Lomagne recense par exemple 154 emplois pour 100 actifs alors que la Commune de Lavit 133 emplois pour 100 actifs.

Une distinction s'opère également entre l'Est et l'Ouest du territoire : les communes rurales de l'Ouest de la Communauté de communes concentrent moins d'un emploi pour deux actifs résidents en moyenne. A l'inverse, les communes d'Asques, Larrazet, Sérignac ou Saint-Jean-du-Bouzet ont un indice de concentration de l'emploi plus élevé grâce à leur positionnement géographique privilégié profitant davantage de la proximité avec Montauban, Toulouse, Valence d'Agen ...



SOURCE : INSEE, 2022, RETRAITEMENT PRAXIDDEV

2. Analyse des flux-domicile travail

L'analyse des mouvements pendulaires (à savoir les déplacements journaliers effectués entre le domicile et le lieu de travail) met en avant un léger déséquilibre entre les flux d'actifs entrants et sortants. La Communauté de communes recense environ 1400 flux d'actifs résidents sortant chaque jour du territoire pour exercer un emploi, ce qui représente près d'1 actif sur 3 à l'échelle communautaire.

Flux d'actifs entrants et sortant de la CCLTG en 2019

Destination	Flux actifs entrants	Flux actifs sortants
CCLTG – Toulouse Métropole	61	375
CCLTG – Terre des Confluences	407	292
CCLTG – Grand Montauban	83	241
CCLTG – Deux Rives	75	110
CCLTG – Grand Sud Tarn et Garonne	166	100
CCLTG – Les Hauts Tolosans	60	76
CCLTG – Bastides de Lomagne	134	66

CCLTG – Grand Auch Coeur de Gascogne	/	54
CCLTG – Lomagne Gersoise	/	65
Total	986	1 379

SOURCE : INSEE, 2022

La première destination de travail est la Métropole de Toulouse qui accueille 1/3 des flux pendulaires, suivie par la CC Terre des Confluences et la CA Grand Montauban. Le territoire se caractérise néanmoins aussi par d’importants flux d’actifs en provenance des territoires limitrophes, en particulier la CC Terre des Confluences, mais aussi les intercommunalités du Grand Sud Tarn et Garonne ou encore Bastides de Lomagne, ce qui témoigne d’une attractivité des emplois proposés.

Cette mobilité de certains actifs, qui traduit la bonne connexion du territoire avec les polarités voisines, peut néanmoins interroger à la fois l’adéquation entre les emplois du territoire et la population active résidente, mais aussi la capacité des actifs exerçant leur activité sur la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise à se loger au plus proche de leur emploi.

3. Potentiel de télétravailleurs

Les pratiques de télétravail sont diverses et peuvent être informelles, ce qui les rend difficiles à mesurer. Le Commissariat général à l’égalité des territoires (CGET) a néanmoins développé un outil afin d’estimer le volume de télétravailleurs, qui comprend 4 étapes :

- Dénombrer les actifs en emploi sur le territoire,
- Sur ce nombre, appliquer les ratios du CGET pour estimer le nombre de télétravailleurs pour chaque catégorie socio-professionnelle,
- Appliquer à la population active occupée l’évolution de la part des télétravailleurs pour chaque CSP actualisée à 2025,
- Pour évaluer la part d’actifs travaillant en tiers-lieux, on s’appuie sur les estimations du CGET qui anticipe une augmentation de la part des télétravailleurs en tiers-lieux de 10% en 2015 à 30% en 2025 à l’échelle nationale.

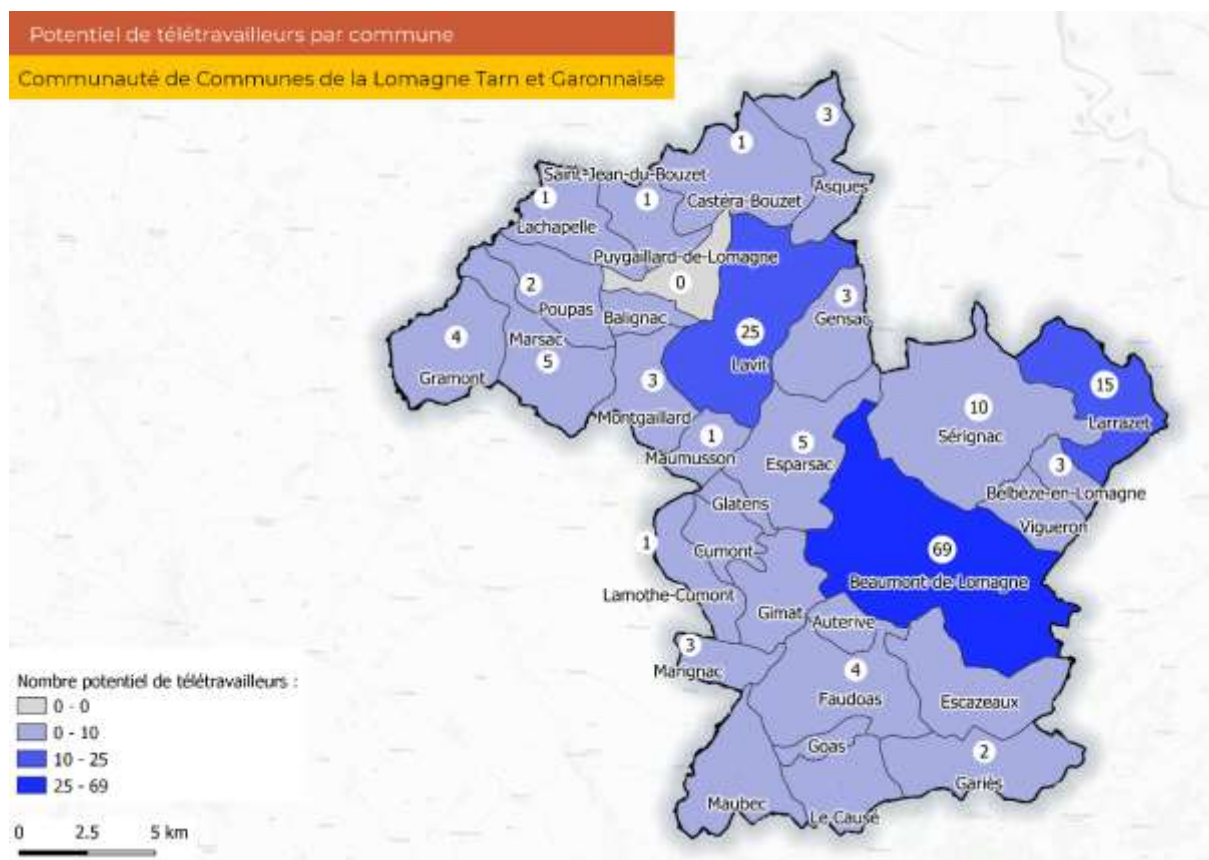
PART D'ACTIFS TÉLÉTRAVAILLANT PAR CSP EN FRANCE	2015	2025
Agriculteurs exploitants	0%	0%
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	10%	17%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	18%	30%
Professions intermédiaires	18%	30%
Employés	11%	17%
Ouvriers	0%	0%

L'évolution du nombre de télétravailleurs varie selon la CSP.

Source : CGET.

L’application des ratios du CGET au territoire de la Lomagne Tarn et Garonnaise met ainsi en évidence un potentiel de télétravailleurs estimé à environ 120 actifs à horizon 2025, dont une quarantaine (30%) pourraient vouloir s’établir au sein d’un tiers-lieux. Cette estimation pourrait être revue à la hausse du fait de la démocratisation progressive du télétravail accélérée par la crise sanitaire de la COVID 19. Dans une logique similaire à la concentration des emplois sur le territoire, la commune de Beaumont-

de-Lomagne présente un potentiel de télétravailleurs (69 personnes) qui est supérieur à toutes les autres communes réunies. Une réflexion sur l'ouverture d'un tiers-lieu a d'ailleurs été menée lors d'une « étude d'opportunité pour la création d'un Pôle socio-économique sur le territoire de la CCLTG » (juillet 2021).



SOURCE : CGET ET INSEE, 2022, RETRAITEMENT PRAXIDEV

2. Regard sur l'emploi salarié

a. Profil et évolution des emplois

1. Principales caractéristiques de l'emploi

La Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise recense 3 455 emplois au lieu de travail en 2019 (source : INSEE).

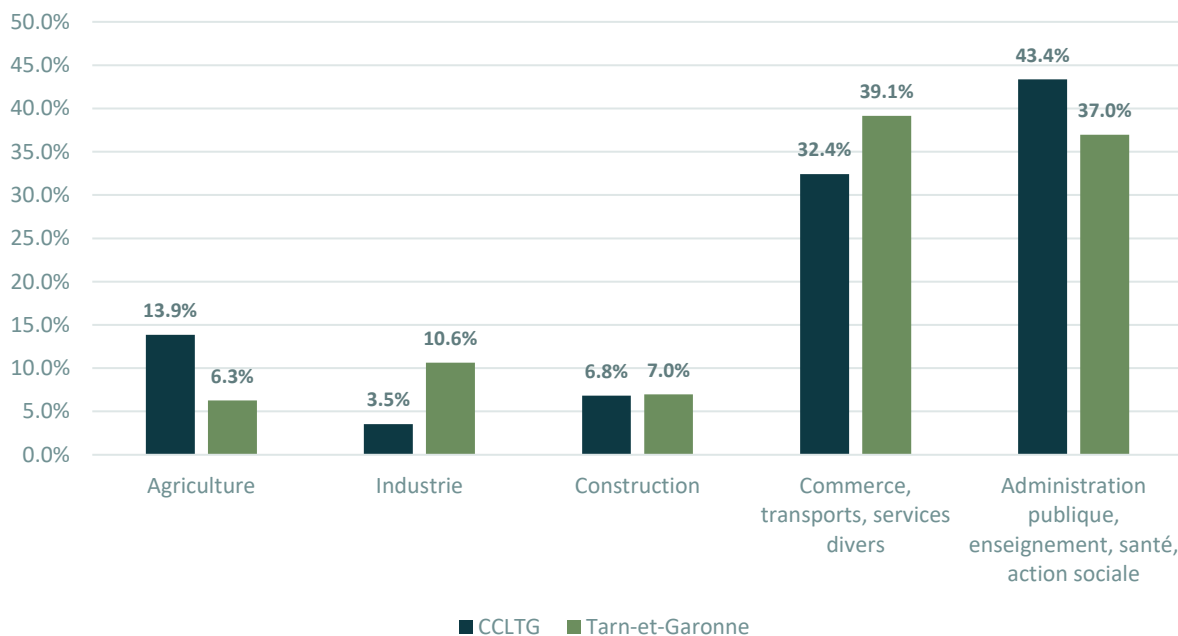
Parmi les principales caractéristiques de l'emploi sur l'intercommunalité :

- Une économie historiquement tournée vers l'agriculture en particulier en ce qui concerne les cultures de l'ail et des semences. Ce secteur est encore aujourd'hui très spécifique et représente directement 15% des emplois du territoire, ce qui est largement supérieur à la tendance départementale (6% dans le Tarn-et-Garonne). A noter que de nombreuses

activités dans le commerce et le transport sont liées aux activités agricoles. En comparaison des autres territoires, l'industrie est pour sa part très peu représentée avec seulement 3,5% des emplois (10,6% en Tarn-et-Garonne).

- Le domaine de l'administration publique, de l'enseignement et de l'action sociale représente 44% des emplois du territoire, contre 37% à l'échelle départementale. Cette spécificité est grandement liée à la forte présence d'emplois dans le domaine de l'action sociale qui s'est fortement développée à partir des années 1980 sur le territoire et concentre aujourd'hui près d'1/3 des emplois du territoire, contre 1 emploi sur 6 dans le reste du département. La présence de 3 établissements employeurs de plus de 50 salariés (APIM de Lavit, EHPAD de Beaumont et la clinique Midi Gascogne) représente ainsi une opportunité de développer des services et un écosystème local autour de ces activités (alimentation, blanchisserie, transport ...).
- Les activités du commerce, du transport et des services divers sont très peu spécifiques au territoire. Cela s'explique pour les commerces et les services par une attractivité résidentielle limitée et pour le domaine des transports à un éloignement relatif de l'A62.

Nature des emplois de la CCLTG et comparaison avec le Tarn et Garonne (2019)



SOURCE : INSEE, 2022

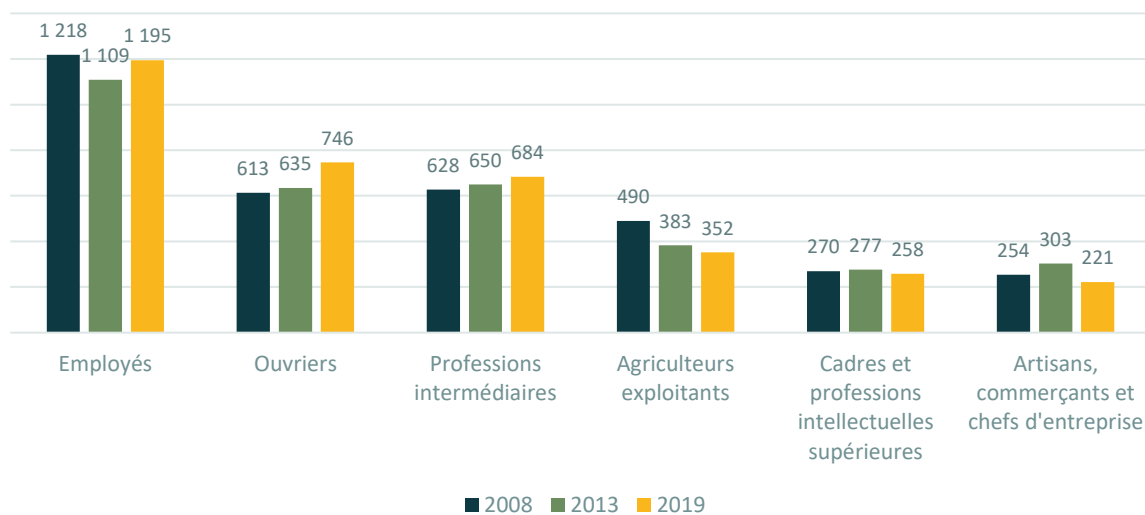
L'approche par les Catégories socioprofessionnelles (CSP) met quant à elle en exergue :

- Une spécificité forte des catégories des employés et des agriculteurs exploitants. Cette forte présence est logique au vu de l'importance du secteur de l'action sociale pour les employés et de l'agriculture pour les agriculteurs exploitants.
- Toutefois, le nombre d'employés et d'agriculteurs connaît un recul depuis 10 ans. Cette diminution s'explique notamment par le vieillissement marqué des exploitants agricoles aussi par la modernisation et l'agrandissement des exploitations. Cette diminution du nombre

d'agriculteurs est à mettre en lien avec la forte augmentation du volume d'ouvriers agricoles sur le territoire, ce qui laisse à penser que les activités agricoles sont de plus en plus occupées par des ouvriers salariés, que par des agriculteurs qui ont des exploitations de plus en plus grandes et ont donc des besoins plus importants en termes de main-d'œuvre salariée.

- La légère diminution du nombre d'employés s'accompagne d'une augmentation du nombre de professions intermédiaires, ce qui peut laisser à penser qu'une montée en compétences de certains emplois est à l'œuvre sur le territoire.
- La faible présence des artisans, commerçants et chefs d'entreprises s'explique en partie par une économie présente peu dynamique qui limite la présence de services à la population (construction, commerce, artisanat ...) bien que ces compétences soient très utiles pour valoriser la qualité de vie sur le territoire.

Evolution de la Catégorie socioprofessionnelle des emplois de la CCLTG entre 2008 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

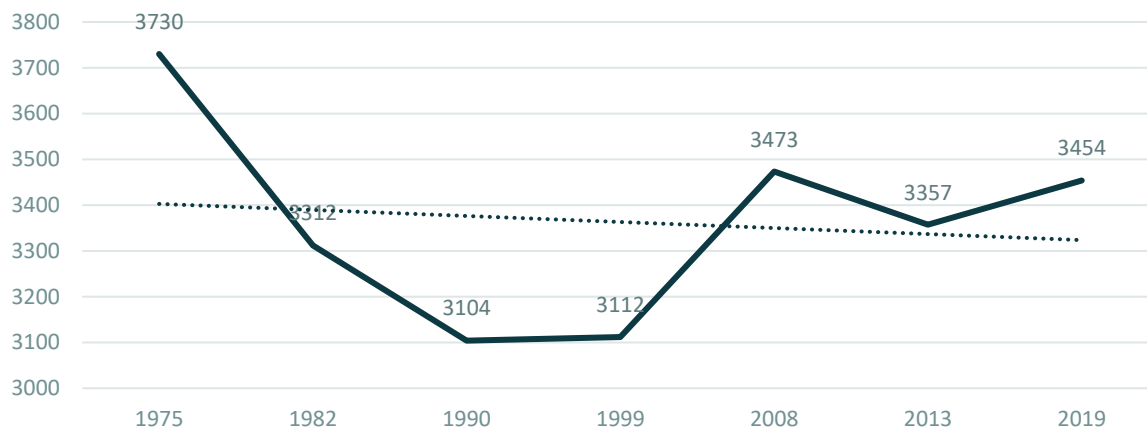
2. Dynamique de l'emploi

L'analyse de la dynamique de l'emploi sur un temps long met en évidence plusieurs épisodes de création et destruction au cours des cinquante dernières années à l'échelle communautaire, en particulier :

- Une lente phase de diminution du nombre d'emplois depuis les années 1975 avec le déclin de la société rurale et agricole traditionnelle qui n'a pas pour autant entraîné une montée en puissance très marquée d'un autre secteur de l'économie. Cette transformation de l'économie s'est accompagnée d'une perte d'habitants jusque dans les années 1990 sur le territoire de la CCLTG.
- Une phase de forte progression de l'emploi engagée au début des années 2000 (+ 300 emplois), qui fait suite à une croissance démographique. Le développement de la mobilité aussi bien pour les entreprises que pour les habitants explique en partie le développement de nouveaux emplois.

- Un retrait du nombre d'emplois entre 2008 et 2019 qui fait suite à la crise de 2008 et traduit notamment la pression grandissante de la concurrence internationale pour les activités agricoles. Il est toutefois à noter que depuis 2013, le territoire a regagné des emplois.

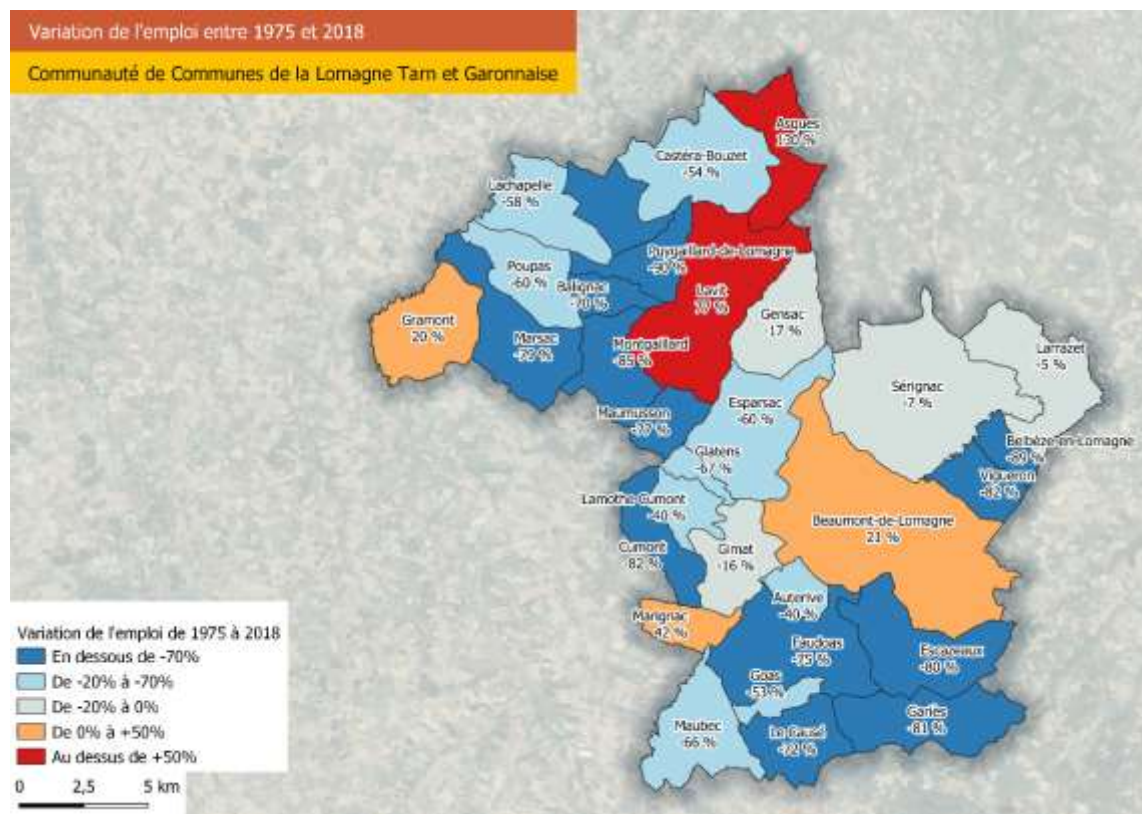
Evolution du nombre d'emploi entre 1975 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

La variation des emplois entre 1975 et 2018 s'est toutefois réalisée différemment selon les communes :

- **Une tendance à la concentration des emplois dans les polarités du territoire.** La majorité des petites communes rurales du territoire a connu une très forte chute de l'emploi. Dans le même temps, les principales polarités (Lavit et Beaumont) ont accueilli de nouveaux emplois à un rythme plus rapide que la croissance de leur population (+21% d'emplois à Beaumont contre une croissance démographique de +2%).
- **Une disparité territoriale.** Les communes à l'Est du territoire ont profité de leur plus grande proximité avec l'A64 et la Vallée de la Garonne pour connaître soit une très forte hausse de leur nombre d'emplois (Puygaillard, Asques), soit pour limiter la chute du nombre d'emplois (Sérignac, Larrazet, Gensac). Les communes les plus rurales, situées à l'Est du territoire, ont pour leur part connu les plus fortes chutes d'emplois (Marsac, Maumusson, Cumont, Fadoas ...).



SOURCE : INSEE, 2022, RETRAITEMENT PRAXIDEV

Point de vigilance : L'augmentation de +130% des emplois sur la commune de Asques est le fait d'une unique entreprise.

Entre 2015 et 2019, les secteurs d'activité ont connu des trajectoires différentes en termes d'évolution du nombre d'emplois. Ce sont les activités les plus spécifiques et les plus représentées sur le territoire qui ont permis la création de nouveaux emplois. On peut ainsi observer :

- La présence de deux secteurs « marqueurs » qui ont également été les moteurs de l'économie du territoire :

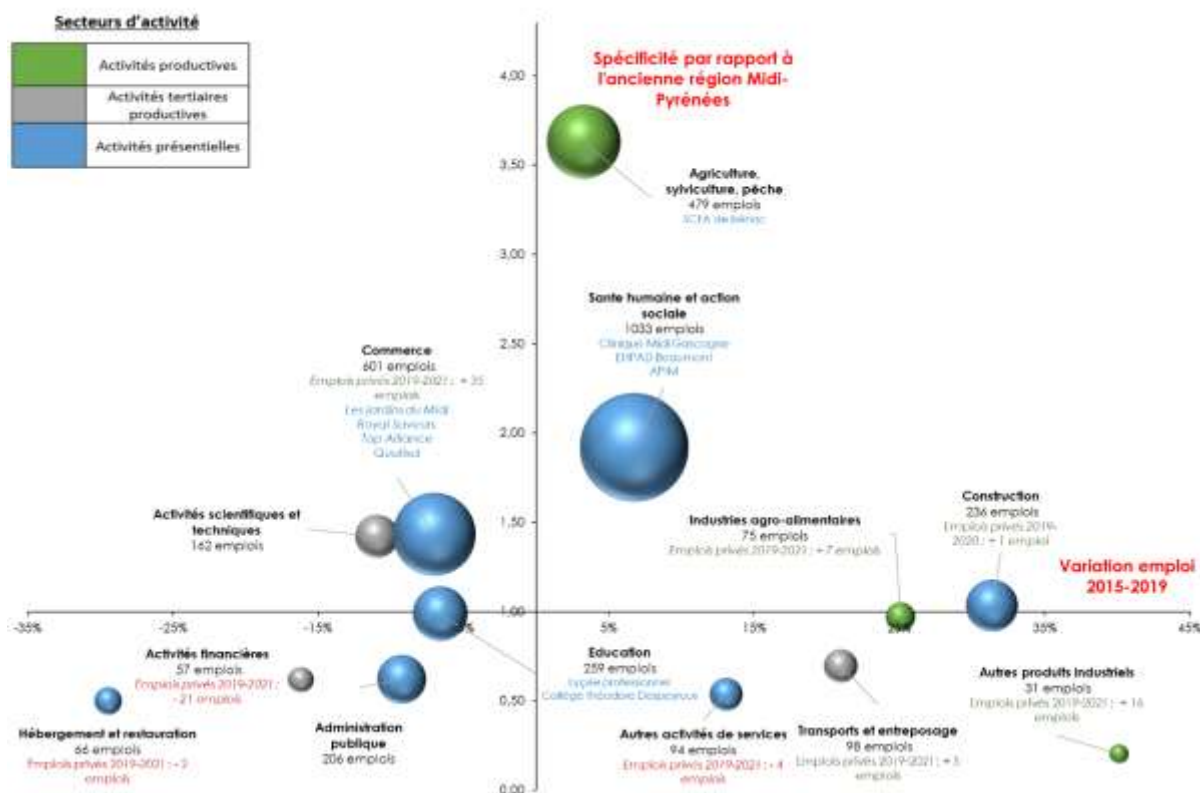
1) La « santé humaine et l'action sociale » qui est symbolisée par la présence d'hébergements du secteur médico-social et social (EHPAD de Beaumont, l'APIM de Lavit et la clinique Midi-Gascogne). Cette catégorie d'établissements a généré la création de 50 emplois entre 2015 et 2019, ce qui montre à la fois leur dynamique et également leur capacité à attirer de nouveaux profils. Malgré tout, le financement de ces établissements reste grandement lié aux dotations de la sécurité sociale.

2) La filière de l'agriculture représente environ 25% des emplois du territoire. Cela concerne à la fois les emplois des agriculteurs exploitants, les ouvriers agricoles, la transformation agro-alimentaire ainsi que les activités de négoce et de commerce. Portés par les filières de l'ail et des semences, la catégorie « Agriculture » (479 emplois soit 14% des emplois du territoire) est composée pour environ 80% d'exploitants agricoles et de 20 % de salariés agricoles. Au niveau de la transformation agro-alimentaire, on comptabilise 75 emplois ce qui représente environ 60% des emplois industriels du territoire. Les activités de commerce de gros de fruits et légumes comptabilisent pour leur part 251 emplois salariés privés (Source : ACOSS). Ces emplois sont concentrés dans les plus importants établissements employeurs privés du territoire (Top Alliance, Qualisol, Royal Saveurs, les

jardins du Midi ...). On peut ainsi estimer que les emplois découlant d'une activité agricole représentent près de 25% des emplois du territoire (805 emplois).

- Des dynamiques contraires à la croissance des établissements sont observables puisque les emplois des activités du tertiaire productif (activités scientifiques et techniques, activités financières ...) sont en recul alors que leur nombre d'établissements est en pleine progression. Le domaine du transport a connu un fort développement et profite notamment de l'implantation du logisticien Coexo sur le territoire qui a pu s'installer grâce à une opportunité immobilière que lui proposait le territoire.
- Les activités présentiellees (orientées vers la satisfaction des besoins de la population) connaissent des trajectoires diversifiées sur la période dans la lignée qui peuvent s'expliquer par la faiblesse de la croissance démographique. Les effectifs dans l'éducation et l'administration publique sont pour leur part en léger recul ce qui peut s'expliquer par un investissement limité des acteurs publics dans les territoires ruraux dans un contexte de restrictions budgétaires. Le domaine de l'hébergement-restauration (-28 emplois) et du commerce (-45 emplois) ont également observé un retrait de leurs emplois – une tendance qui a pu s'accroître dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19. Le domaine de la construction, en perte d'établissements (-9 établissements) a toutefois généré 56 nouveaux emplois sur la période.

Evolution du nombre d'emplois entre 2015 et 2019 par secteurs d'activité



SOURCE : INSEE, 2022

Clé de lecture du graphique ci-dessous : Chaque bulle renvoie à un secteur d'activités (nomenclature INSEE). La taille de la bulle est proportionnelle au nombre d'emplois représenté par le secteur en

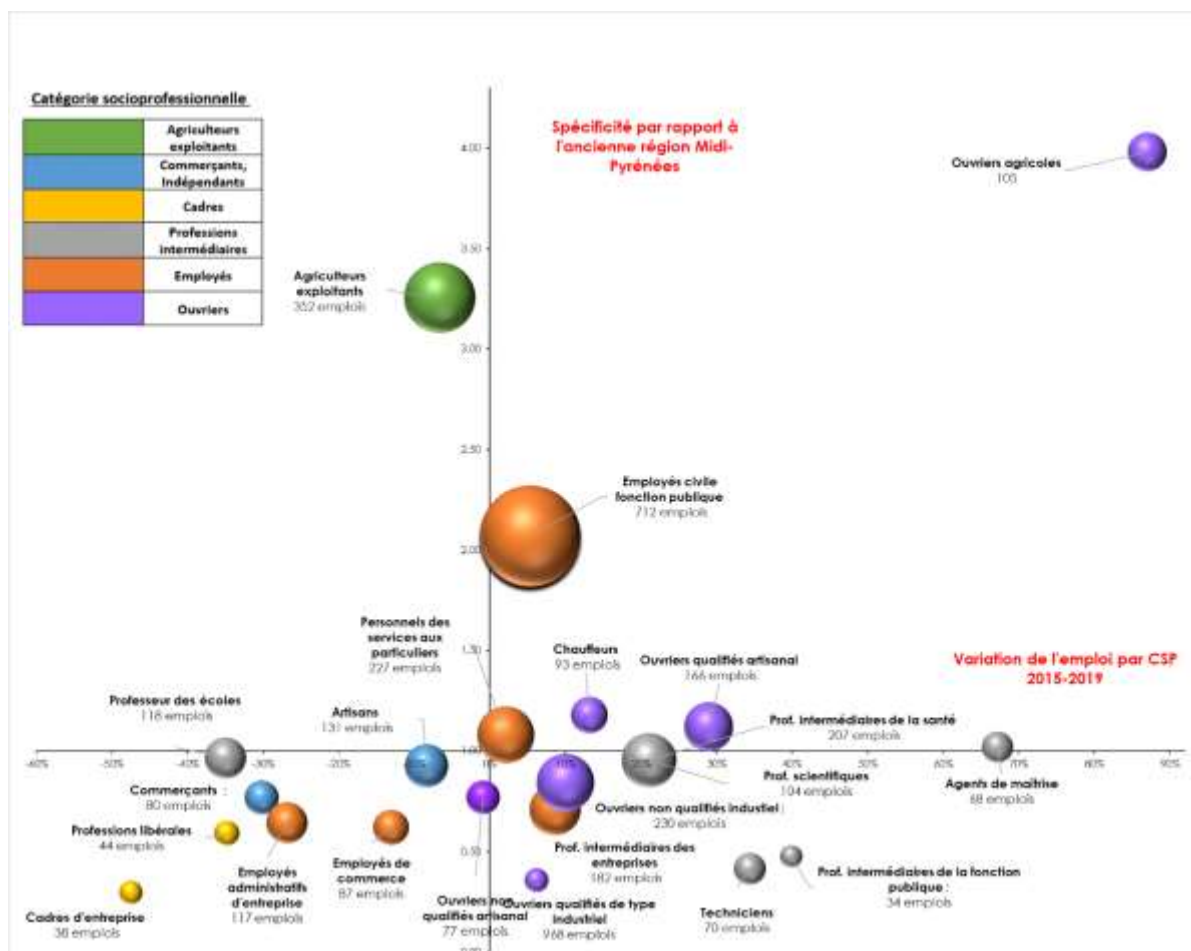
2019. L'axe des abscisses (axe horizontal) traduit l'évolution du nombre d'emplois du secteur entre 2015 et 2019 : plus une bulle se situe à droite du graphique, plus elle gagne d'emploi (%) sur la période. L'axe des ordonnées (axe vertical) traduit le degré de spécificité du secteur par rapport aux EPCI de l'ancienne région Midi-Pyrénées. Cette spécificité correspond à la comparaison de la part (en emploi) représentée par le secteur par rapport au total des emplois du territoire. Plus une bulle se trouve haut sur le graphique, plus le secteur est spécifique (indice supérieur à 1). Un indice inférieur à 1 signifie que ce secteur est moins représenté sur le territoire que sur les territoires de comparaison.

3. Evolution du profil des emplois

L'approche du tissu des emplois par la catégorie socioprofessionnelle donne à voir une autre lecture du territoire. La spécificité du territoire dans les hébergements médico-social (hausse des employés de la fonction publique notamment) est renforcée en même temps que la vocation productive du territoire (augmentation des profils ouvriers). Dans le même temps, on constate également une diminution des profils employés travaillant en entreprise ou dans les commerces. Cela se caractérise par :

- La légère hausse des emplois entre 2015 et 2019 s'explique principalement par la création d'emplois ouvriers peu qualifiés (+11% ; + 77 emplois). Le nombre d'ouvriers agricoles a doublé, passant de 56 à 105 emplois alors que le nombre d'ouvriers qualifiés dans le domaine de l'artisanat a augmenté de 37 emplois. Un double phénomène de grossissement des exploitations, nécessitant le recours à des ouvriers agricoles, ainsi qu'une augmentation des ouvriers dans la transformation agricole semble à l'œuvre.
- Cette double dynamique des ouvriers agricoles et artisanaux est à mettre en parallèle avec une tendance à la baisse du nombre d'artisans (-12) et d'agriculteurs exploitants (-35), ce qui peut représenter une mutation de la relation à l'emploi ces dernières années, basée sur une préférence plus affirmée pour le statut de salarié au détriment de celui d'indépendant.
- Les professions intermédiaires sont en pleine croissance (+7%), ce qui représente une création de 47 nouveaux emplois. Ces nouveaux emplois sont essentiellement créés dans le domaine productif (27 nouveaux agents de maîtrise et de 18 techniciens) et de la santé (+ 36 emplois).
- Les cadres et professions intellectuelles supérieures connaissent des trajectoires distinctes selon les profils de CSP puisque les cadres administratifs et commerciaux d'entreprises sont moins présents (- 37 emplois), ce qui peut notamment s'expliquer par l'organisation des entreprises et la concentration des centres de décision dans les centres urbains (le nombre d'employés administratifs dans les entreprises a également fortement chuté). Les cadres techniques et ingénieurs ont pour leur part augmenté (+ 7 emplois) : ces trajectoires distinctes traduisent un positionnement marqué du territoire sur des emplois à visée technique et opérationnelle, sans que cela se traduise par le développement des fonctions d'encadrement et de direction administrative.

Evolution de la catégorie socioprofessionnelle des emplois entre 2015 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

Une analyse du statut des emplois laisse apparaître que les travailleurs indépendants sont de moins en moins nombreux sur le territoire entre 2015 et 2019 (-8%) et que le statut de salariés est par conséquent de plus en plus présent. Les emplois indépendants restent toutefois très représentés sur le territoire en comparaison de l'ancienne région Midi-Pyrénées (20% contre 15% à l'échelle régionale), une spécificité qui s'explique par les nombreux agriculteurs exploitants (environ 10% des emplois).

Parmi les domaines dans lesquels les indépendants se révèlent le plus en situation de fragilité, le domaine agricole s'illustre et s'inscrit dans la dynamique nationale caractérisée notamment un vieillissement des agriculteurs exploitants. La diminution du nombre d'indépendants dans le domaine du commerce se révèle quant à elle plus étonnante, et interroge sur la situation économique des commerces de proximité.

Emplois indépendants par secteurs d'activité (2019)

Secteurs d'activité	Indépendants 2019	Part des indépendants	Variation 2015-2019
<i>Agriculture, sylviculture, pêche</i>	353	51%	-8%
<i>Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles</i>	74	11%	-21,5%
Construction	73	10%	27%
<i>Santé humaine et action sociale</i>	72	10%	8%
<i>Autres activités de services</i>	25	4%	-25%
Industries agro-alimentaires	20	3%	4%
<i>Education</i>	20	3%	46%
<i>Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques</i>	15	2%	-17%
<i>Autres secteurs</i>	21	2%	/
Total	696	100%	-8%

SOURCE : INSEE, 2022

b. Analyse de l'effet local

L'effet local est un outil d'analyse qui permet de déterminer les origines des performances économiques des territoires, ou de la résistance du tissu économique local à certains chocs macroéconomiques : face au constat que certains territoires, indépendamment de la mise en relation de dotations, font état de performances supérieures en termes de création d'emploi par rapport à d'autres territoires, l'effet local permet d'analyser les raisons pour lesquelles la croissance de l'emploi a été supérieure dans certains territoires à celle qui aurait dû être observée, compte tenu de leur portefeuille d'activités.

Il est ainsi possible de déterminer si l'évolution du nombre d'emploi du territoire est liée à la dynamique régionale, à la structure du tissu économique ou bien à des dynamiques propres au contexte local. Il permet ainsi de déterminer si le territoire de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise a « surperformé » ou « sous-performé » par rapport à la dynamique régionale sectorielle.

Dans un premier temps, nous pouvons observer qu'entre 2015 et 2019, le nombre d'emplois a évolué différemment selon l'échelle géographique observée :

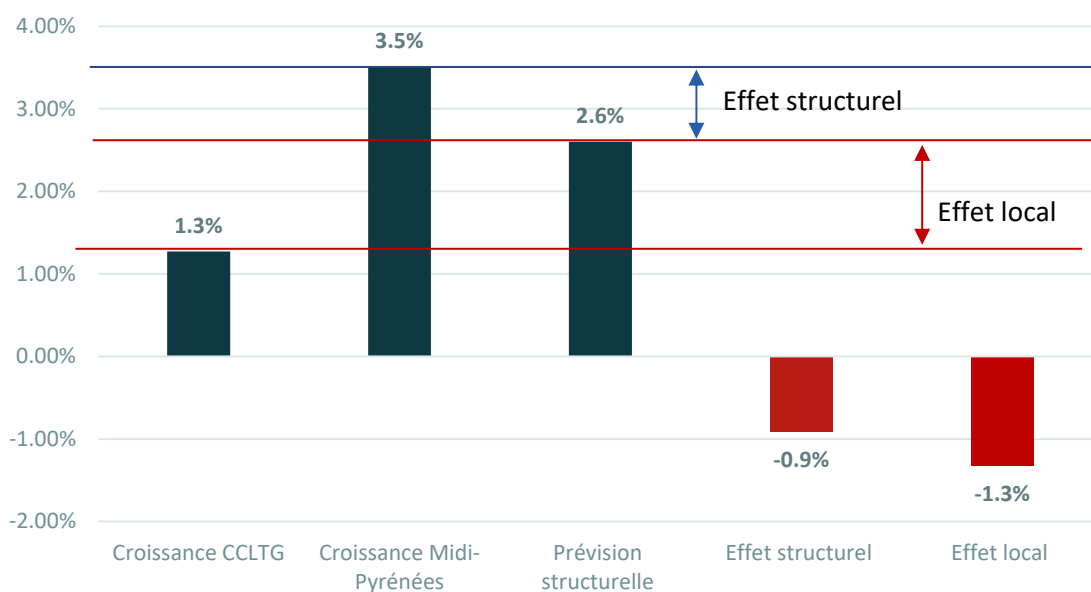
- Une croissance de l'emploi de 1,3 % au sein de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise
- Une croissance de 3,5% des EPCI de l'ancienne région Midi-Pyrénées

Alors que le rythme de croissance des emplois est plus faible sur le territoire de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise que sur les autres territoires, il est toutefois nécessaire de prendre en compte la dynamique de croissance des différents secteurs d'activité.

Le calcul de l'effet local se réalise ainsi en comparant l'évolution des effectifs salariés entre 2015 et 2019 (croissance CCLTG) à ce qu'elle aurait dû être si le territoire avait suivi une dynamique similaire à la dynamique régionale (Croissance de l'ancienne région Midi-Pyrénées) et en prenant en compte les secteurs d'activité (prévision structurelle).

La prévision structurelle nous indique la croissance qui aurait dû être celle de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise si tous les secteurs de son économie avaient suivi entre 2015 et 2019 une croissance similaire aux dynamiques sectorielles régionales. Pour sa part, l'effet local correspond à l'écart entre la prévision structurelle et la croissance réelle du territoire.

Effet local de la CCLTG entre 2015 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

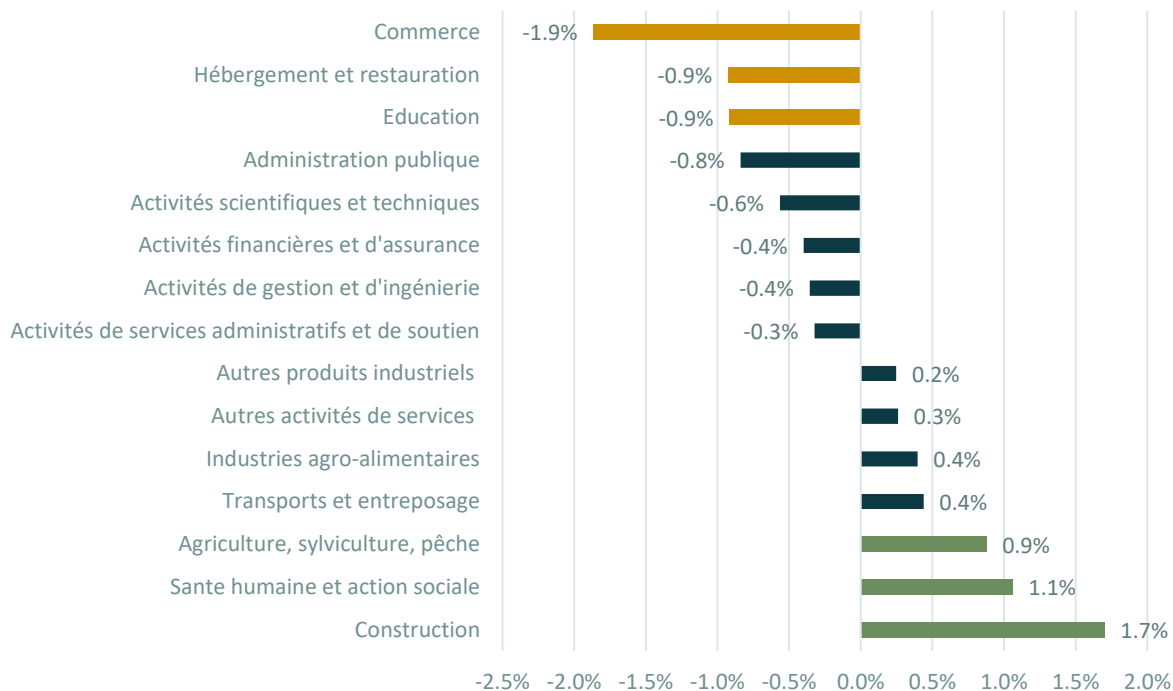
La croissance de 1,3% des effectifs la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise entre 2015 et 2019 peut ainsi être analysée sous des angles différents.

- La dynamique régionale : Les entreprises localisées au sein des EPCI de Midi-Pyrénées ont connu une hausse moyenne de leurs effectifs de 3,5%. Il est donc logique que la Communauté de communes s'inscrive dans une dynamique de croissance.
- L'influence structurelle : En prenant en compte le tissu économique de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise et en le comparant aux dynamiques sectorielles régionales, on aurait pu s'attendre à une croissance de 2,6 % plutôt que de 1,3% (Croissance EPCI – Prévision structurelle). L'ancienne région Midi-Pyrénées a par exemple connu une diminution de -3% de ses effectifs agricoles et de -1% dans le domaine de la construction.
- L'effet local : L'effet local correspond aux - 1,3 % de différence entre la prévision structurelle et la croissance réelle de la CCLTG (2,6% - 1,3%). Plusieurs éléments peuvent expliquer l'effet local : les opportunités de recrutement, le niveau de qualification de la population active, la dynamique des entreprises, la coopération entre acteurs privés et publics ...

Afin de mieux comprendre pourquoi le territoire de la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise connaît une évolution de ces emplois plus faible que la dynamique régionale, une analyse des disparités sectorielles est indispensable. Certaines activités ont ainsi « surperformé » et ont été porteuses pour le territoire en termes d'emplois, alors que d'autres ont connu des difficultés qui ne s'expliquent pas uniquement par la dynamique sectorielle. Cette analyse vient confirmer la tendance selon laquelle ce sont les secteurs les plus spécifiques au territoire (agriculture, action sociale...) qui sont les moteurs du territoire.

- **Les activités agricoles ont en effet surperformé** avec une création de 30 emplois (+3%) alors que la dynamique régionale était négative (-3%). Bien que cette dynamique puisse être nuancée par la diminution des agriculteurs exploitants et des salariés agricoles entre 2008 et 2013 (-22%), la filière de l'ail, au travers de ces activités de transformation et de conditionnement, est actuellement dans une dynamique positive après une décennie 2010 lors de laquelle elle a dû résister à une concurrence internationale accrue. La crise de la COVID-19 a permis aux Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) françaises de donner une attention particulière aux filières de production nationale dont l'ail fait partie.
- **Les activités présentielle ont globalement sous-performé** avec une croissance négative du commerce, de l'hébergement-restauration, de l'éducation et de l'administration publique alors que pour ces 4 domaines la dynamique régionale était à la hausse. La chute des effectifs dans le domaine de l'administration publique et l'éducation semble structurelle pour les territoires ruraux alors que la question du commerce et de l'hébergement-restauration est très liée à l'attractivité résidentielle et touristique du territoire. Seuls la santé humaine et l'action sociale et le domaine de la construction ont des résultats positifs, et ont créé plus d'emplois que ce qui était prévisible. Pour le domaine de l'action sociale, les établissements principaux s'inscrivent tous les trois dans des domaines en croissance avec le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies.
- **Les activités du tertiaire productif ont sous-performé** avec des activités scientifiques et techniques, financières et des services administratifs qui ont un effet local négatif. Cela est toutefois à nuancer puisqu'il est logique qu'un territoire rural connaisse une dynamique moindre que les centres urbains où se concentrent ces typologies d'activités. On aurait malgré tout pu s'attendre à un « rattrapage » du développement de ces secteurs d'activités qui sont très peu présents sur le territoire pour accompagner le développement d'entreprises plus conséquentes.

Effet local de la CCLTG par secteurs d'activité entre 2015 et 2019



SOURCE : INSEE, 2022

3. Dynamique du chômage sur le territoire

a. Un taux de chômage similaire à la moyenne départementale

Le taux de chômage de la Lomagne Tarn et Garonnaise est similaire à la moyenne départementale avec 8,6% de personnes à la recherche d'un emploi d'après les données de Pôle Emploi. Le profil des demandeurs d'emploi est globalement très proche de ce qui se passe au niveau du département mais plus élevé que la dynamique nationale (7,4%).

Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi était de 760 personnes sur le territoire de la CCLTG au cours du 4^{ème} trimestre 2022. Une distinction doit toutefois être apportée entre les 430 demandeurs de catégorie A (aucune activité au cours du 4^{ème} trimestre) et les 330 demandeurs des catégories B et C qui ont exercé une activité mais de manière partielle. Il est à noter que le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A a diminué de 7% en comparaison du 3^{ème} trimestre 2021.

Bien que le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi est similaire à la tendance départementale (14%), des éléments portent à croire qu'une attention majeure doit être portée aux plus jeunes actifs dont une partie pourrait échapper à cette comptabilisation par Pôle Emploi (du fait d'une non-inscription) : le recensement de la population réalisé par l'INSEE en 2019 indique en effet

que près de 22% des jeunes de moins de 25 ans ne sont ni en formation ni en emploi, ce qui en fait le 3^{ème} EPCI de l'ancienne région Midi-Pyrénées avec le plus de jeunes non-insérés. Une partie de l'insertion compliquée dans le système économique local semble tenir de problématiques d'ordre social (freins en termes de mobilité, situation familiale...) plus qu'économiques.

On retrouve également une inadéquation entre le profil des demandeurs d'emplois et les offres de recrutement puisque les demandeurs d'emplois sont peu qualifiés. Ainsi, 50% des offres d'emplois diffusées exigent un CAP-BEP, mais seulement 33% des demandeurs d'emplois disposent de ce niveau de diplôme. A l'inverse, alors que 22% des demandeurs d'emplois n'ont pas de diplôme, seules 3% des offres se révèlent adaptées à ce niveau de formation. Dans la même logique, 20% des offres d'emplois s'adressent à des personnes dotées d'un diplôme de type Bac+3 - ce qui n'est le cas que de 9% des demandeurs d'emplois du territoire.

b. Des difficultés de recrutement

Au cours de la dernière année, 880 offres d'emplois ont été recensées par pôle emploi ce qui a permis de réaliser 570 embauches. Il est toutefois à noter que 67% de ces offres d'embauches concernent des contrats de moins d'un mois. Parmi les secteurs qui recrutent le plus, on retrouve une cohérence avec le tissu économique du territoire puisque :

- **La santé humaine et l'action sociale** : 210 embauches ont été recensées dont 120 dans l'hébergement médico-social
- **L'agriculture se révèle prédominante** : 140 embauches ont été diffusées dans la production agricole et 20 dans l'industrie agro-alimentaire.
- **Le commerce** : 70 embauches ont pu être enregistrées (dont 40 dans le commerce de gros)

L'analyse des données de Pôle Emploi permet de mettre en relation les compétences les plus recherchées par les recruteurs et celles proposées par les demandeurs d'emplois. En moyenne, 37% des demandeurs d'emploi ont pu retrouver un travail de plus d'1 mois dans les 6 mois suivant leur inscription.

Parmi les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emplois, on retrouve essentiellement des métiers en lien avec le domaine du commerce de gros (préparation de commande, opération de tri ...) et les services médico-sociaux. En réalisant une enquête auprès des recruteurs et demandeurs d'emplois, Pôle emploi indique que le principal frein des salariés pour trouver un emploi est d'une part la qualité des conditions de travail et la durabilité de l'emploi.

Métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emplois sur le territoire de la CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise au cours de l'année 2022

Secteurs d'activité	Nombre de demandes d'emplois	Nombre d'offres d'emplois
Personnel polyvalent des services hospitaliers	40	40
Magasinage et préparation de commandes	40	40
Opérations manuelles d'assemblage	30	30

SOURCE : PÔLE EMPLOI, 2022

Pour les recruteurs, la difficulté à recruter a été évaluée comme très forte dans la majorité des domaines d'activités. Cette difficulté s'explique par une très forte inadéquation entre le nombre d'offres déposées et le nombre de candidats : les métiers liés aux soins, aux services domestiques ou encore au personnel de cuisine illustrent la difficulté des établissements médico-sociaux à recruter. Une des principales problématiques soulevées, en plus du faible nombre de profils, est la question de la qualification et des conditions de travail qui restent difficiles. Il est à noter que le secteur agricole passe régulièrement par d'autres méthodes de recrutement que Pôle Emploi.

Métiers les plus recherchés par les recruteurs sur le territoire de la Lomagne-Tarn-et-Garonnaise (2021)

Secteurs d'activité	Nombre d'offres d'emplois	Nombres de demandes d'emplois
Soins d'hygiène, de confort du patient	70	10
Services domestiques	50	30
Personnel de cuisine	40	10

SOURCE : PÔLE EMPLOI, 2022

Le tissu économique de la Lomagne Tarn et Garonnaise

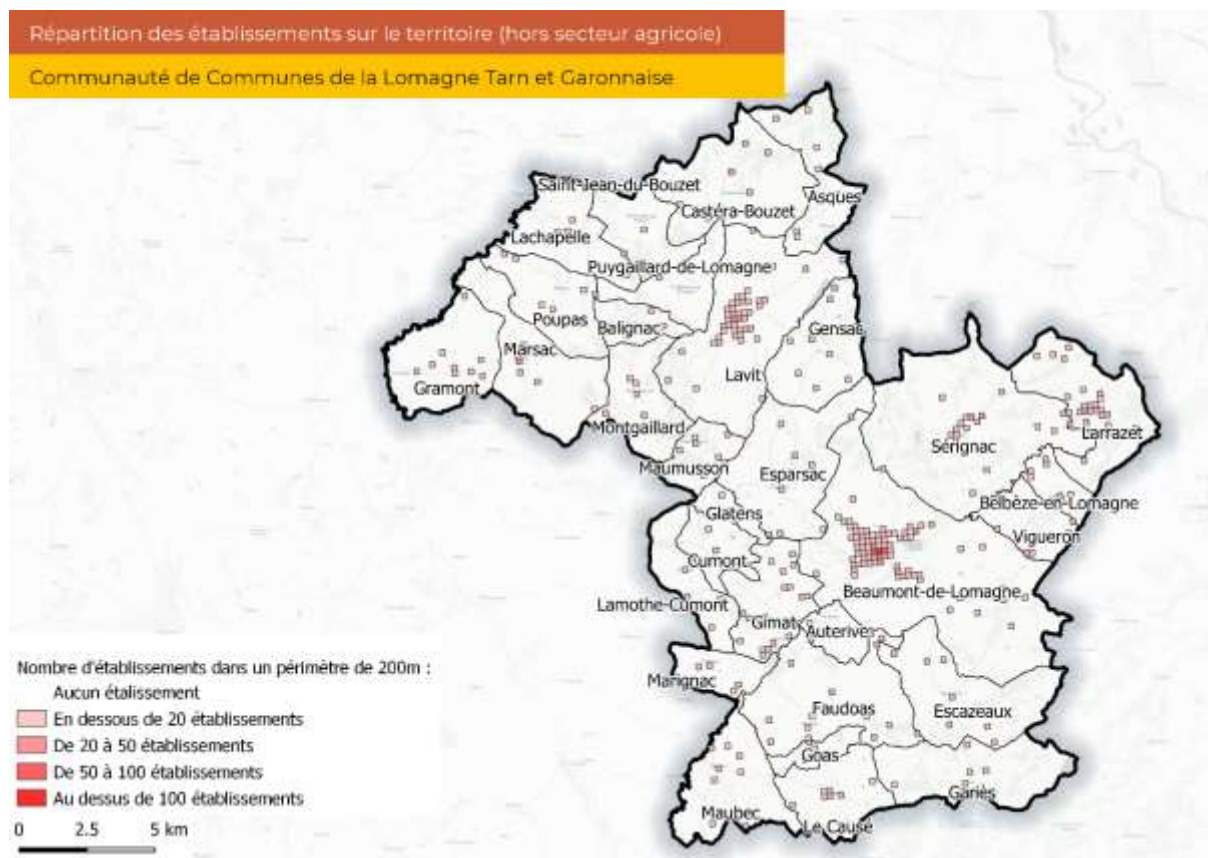
1. Principales caractéristiques du tissu économique

a. Structure et évolution des établissements économiques

1. Géographie des établissements économiques

A la fin 2019, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise comptabilisait 1360 établissements, soit 4,8% des établissements du département. La répartition des établissements suit globalement la densité de population des communes avec une concentration des établissements dans les zones les plus peuplées :

- Les communes de Beaumont-de-Lomagne et de Lavit concentrent quasiment la moitié des établissements (44% des établissements) du territoire ce qui est cohérent au vu de leur population (53% de la population de la CCLTG). Cette tendance est encore plus fortement marquée au niveau des emplois puisque 75% des emplois communautaires sont concentrés dans ces deux polarités.
- Profitant de leur plus grande proximité avec les axes routiers, les communes de Sérignac et Larrazet s'affichent comme les 3^{ème} et 4^{ème} pôles d'accueil des établissements économiques. C'est également dans ces deux communes, que la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à vocation d'activités économiques a été la plus forte entre 2011 et 2021.
- Pour 27 des 31 communes du territoire, l'activité économique est très faible puisque ces communes concentrent moins de 18% des emplois même si elles représentent 45% des établissements du territoire. La commune qui compte le moins d'établissements est Maumusson (8 établissements).



SOURCE : FICHER SIRENE, 2022

2. Profil des établissements

Au niveau des secteurs d'activité accueillis sur le territoire communautaire, on observe une très grande prédominance d'établissements agricoles. 37,6% des établissements sont liés aux activités agricoles contre seulement 17% à l'échelle de l'ancienne région Midi-Pyrénées.

Les activités agricoles sont le socle de l'économie du territoire d'une part par les activités productives (ail, maraîchage ...) mais également par les activités de conditionnement, de logistique et de commercialisation associées à cette production. Les principaux employeurs privés du territoire sont ainsi des entreprises de commerce liées à la logistique et la commercialisation de l'ail, légumes et autres condiments à l'instar de Jardins du midi, Royal Saveurs ou encore Qualisol.

Il est à noter qu'il est possible que le nombre d'établissements agricoles puisse être surévalué en raison d'une très faible activité de certains d'entre eux.

Etablissements de la CC Lomagne Tarn-et-Garonnaise par grand secteurs d'activité (2020)

Secteurs d'activité	Nombre d'établissements	Part des établissements	Spécificité (ancienne région Midi-Pyrénées)
Agriculture	511	37,6%	2,21
<i>Administration publique, enseignement, action sociale</i>	167	12,3%	0,81
<i>Commerce</i>	166	12,2%	0,87
<i>Activités scientifiques et soutiens administratifs</i>	116	8,5%	0,66
<i>Construction</i>	102	7,5%	0,74
<i>Industrie</i>	91	6,7%	0,90
<i>Autres activités de services</i>	80	5,9%	0,77
<i>Activités immobilières</i>	36	2,6%	0,79
<i>Transport</i>	35	2,6%	0,53
<i>Activités financières</i>	23	1,7%	0,62
<i>Hébergement-restauration</i>	20	1,5%	0,60
<i>Information-Communication</i>	13	1,0%	0,43
Total	1 360	100,0%	

SOURCE : INSEE, 2022

Les établissements de soutien aux activités scientifiques (ingénierie, comptabilité, conseil ...), les activités financières ou encore les établissements dans le domaine de l'information-communication se révèlent très largement sous représentés (indice de spécificité inférieur à 1 par rapport à la moyenne de l'ancienne région Midi-Pyrénées), ce qui s'explique par la proximité géographique avec des polarités urbaines de taille supérieure, qui concentrent ces activités (Montauban, Toulouse ...). Leur faible présence peut toutefois être une faiblesse pour les grandes entreprises du territoire qui peuvent avoir besoin de prestations et compétences spécifiques pour accompagner leur développement.

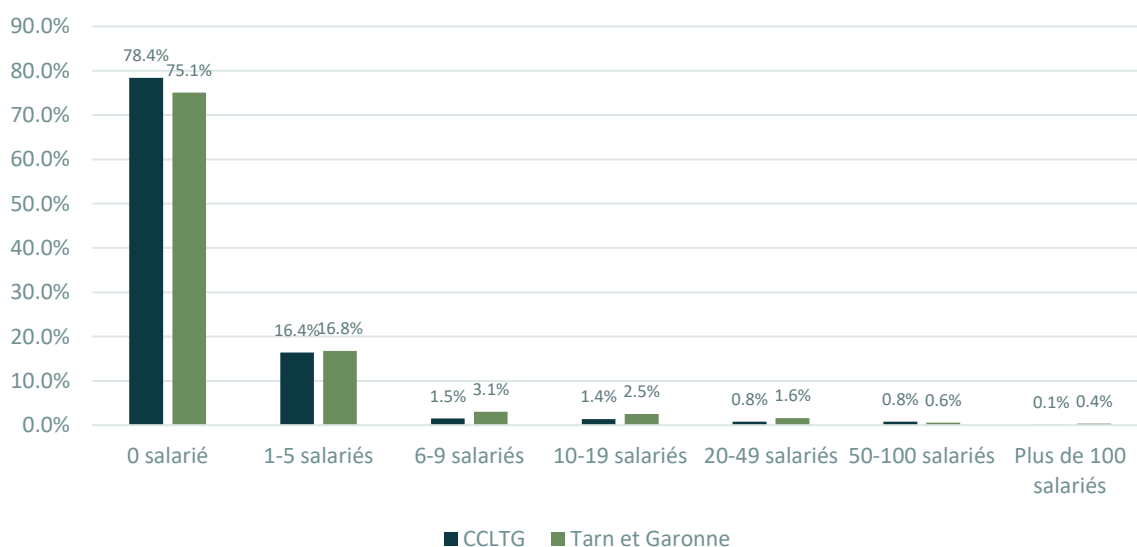
La faible présence d'établissements dans l'hébergement-restauration représente un enjeu majeur pour le territoire s'il souhaite miser sur son attractivité touristique et résidentielle.

Le faible nombre d'établissements de transport présents sur le territoire est également lié à un relatif éloignement de l'A62. Les principaux établissements privés sont liés au transport terrestre (Trans-Lomagne) et très peu d'activités d'entrepôts sont recensées. Il est toutefois à noter que cette catégorie ne prend pas en compte les activités de commerce de gros, à l'instar de l'entreprise Coexo, qui cumule les activités d'entrepôt, transport et logistique avec des activités de négoce et commerce.

Concernant les établissements d'artisanat, ils étaient 374 en 2020 (source : Géométiers Tarn-et-Garonne) ce qui représente 4% des établissements du département. Le territoire compte 1 établissement pour 27 habitants ce qui est très proche de la moyenne départementale (1

établissement pour 28 habitants). Toutefois, la création et la pérennité d'établissements d'artisanat est peu dynamique en comparaison du reste du département. En effet, le territoire de la CC de Lomagne Tarn-et-Garonnaise dispose d'un faible taux de pérennité des établissements puisque 67% des établissements créés en 2020 sont encore en activité actuellement contre 76% dans le Tarn-et-Garonne. Cette faible pérennité des établissements artisanaux s'accompagne également de la plus faible évolution du taux d'évolution de création d'établissements en 5 ans du département (30% contre 42% dans le département). Cette faible dynamique de créations d'établissements ne doit toutefois pas cacher la bonne stabilité de l'artisanat local qui a un taux de maturité (établissements en activité depuis 5 ans) légèrement supérieur à la moyenne départementale (48% contre 47%).

Structure comparée des établissements économiques par classe d'effectifs salariés (2020)

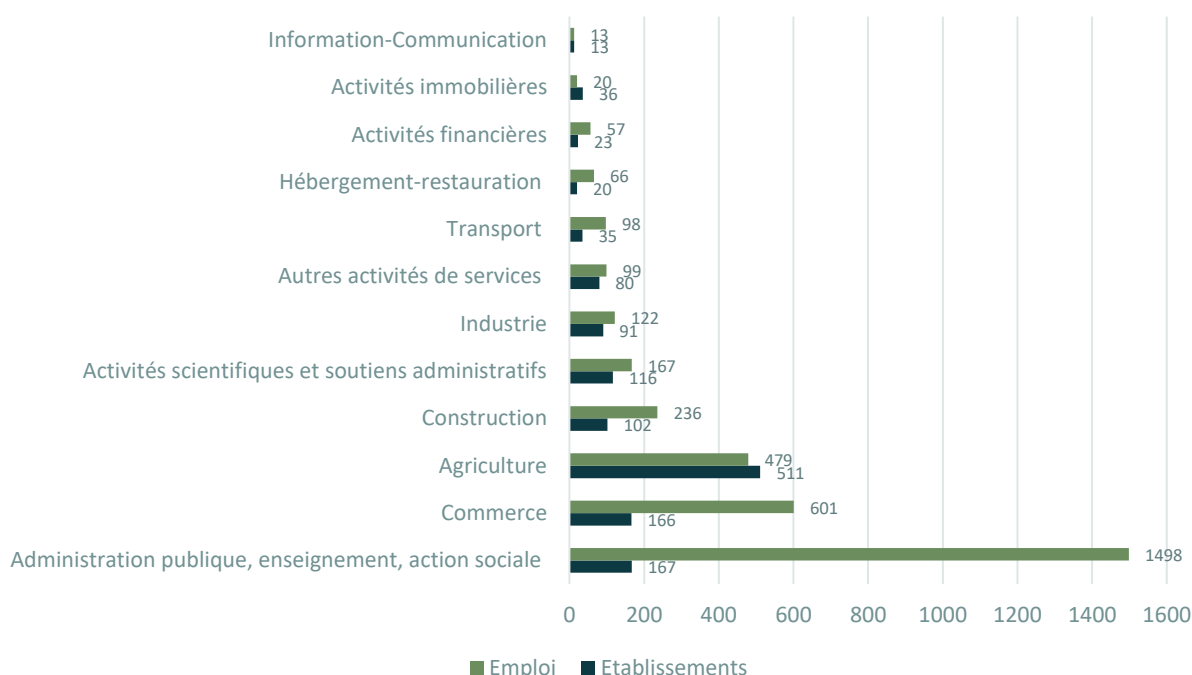


SOURCE : INSEE, 2022

A l'image de nombreux territoires ruraux, le tissu économique de la Communauté de Communes Lomagne Tarn et Garonnaise se caractérise par une forte proportion d'établissements de moins de 10 salariés (qui représente 95% des établissements en 2020) et d'établissements n'employant aucun salarié. En moyenne, un établissement économique concentre 2,5 salariés contre 3,1 à l'échelle du Tarn-et-Garonne.

Parmi les 52 établissements de plus de 10 salariés du territoire, on trouve une très forte proportion des secteurs du commerce (22 établissements) et de l'administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (21 établissements). A l'inverse, l'agriculture compte seulement 4 établissements de plus de 10 salariés, 2 pour l'industrie et 3 pour la construction.

Structure comparée des établissements et des emplois en 2020



SOURCE : INSEE, 2022

L'analyse comparée des établissements et des emplois met en évidence la forte polarisation économique et les phénomènes de dépendance de l'économie du territoire à un nombre limité de secteurs d'activité et d'établissements. Plusieurs secteurs se révèlent ainsi à fort enjeu :

- L'administration publique, l'enseignement et l'action sociale sont structurés autour d'établissements majeurs de plus de 50 salariés. Comme le montre le tableau des principaux employeurs du territoire ci-dessous, on remarque une forte présence des établissements liés à l'hébergement médicalisé (APIM de Lavit, Clinique Midi-Gascogne, EHPAD de Beaumont) ainsi que des structures liées à l'éducation (Collège Théodore Despeyroux, Lycée des métiers du bâtiment).
- Le domaine du commerce n'est pas uniquement représenté par des petits commerçants dans les centres-bourgs mais aussi par les activités de négoce et de commercialisation de productions agricoles qui se structurent autour d'établissements qui comptent entre 20 et 50 salariés (Royal Saveurs, Qualisol, Top Alliance, Les Jardins du Midi ...).
- Le secteur de la production agricole présente un nombre d'emplois par établissements beaucoup plus faible que les autres secteurs d'activité.

Principaux employeurs sur le territoire de la CCLTG en 2021

Dénomination	Salariés	Ville	Activité
APIM	200 à 249 salariés	LAVIT	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire
LYCEE PROFESSIONNEL METIERS DU BATIMENT	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Enseignement secondaire technique ou professionnel
COLLEGE THEODORE DESPEYROUX	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Enseignement secondaire général
JARDINS DU MIDI	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes
SERVICE CIVIL D'AIDE AUX PERSONNES AGEES	50 à 99 salariés	LARRAZET	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
MIDI GASCOGNE	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Activités hospitalières
MAISON DE RETRAITE EHPAD DAUDIGNON	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
MAISON DE RETRAITE EHPAD LES CORDELIERS	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
SCEA DE BENAC	50 à 99 salariés	BEAUMONT-DE-LOMAGNE	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules

SOURCE : SIRENE, 2021

3. Evolution du nombre d'établissements

Depuis 2015, le nombre d'établissements est stable sur le territoire de la CCLTG puisque seuls 4 établissements supplémentaires sont comptabilisés entre 2015 et 2019 (1356 à 1360 établissements). Cette stabilité va à l'encontre de la dynamique régionale puisque le nombre d'établissements dans l'ancienne région Midi-Pyrénées a augmenté de 16,8% sur la période.

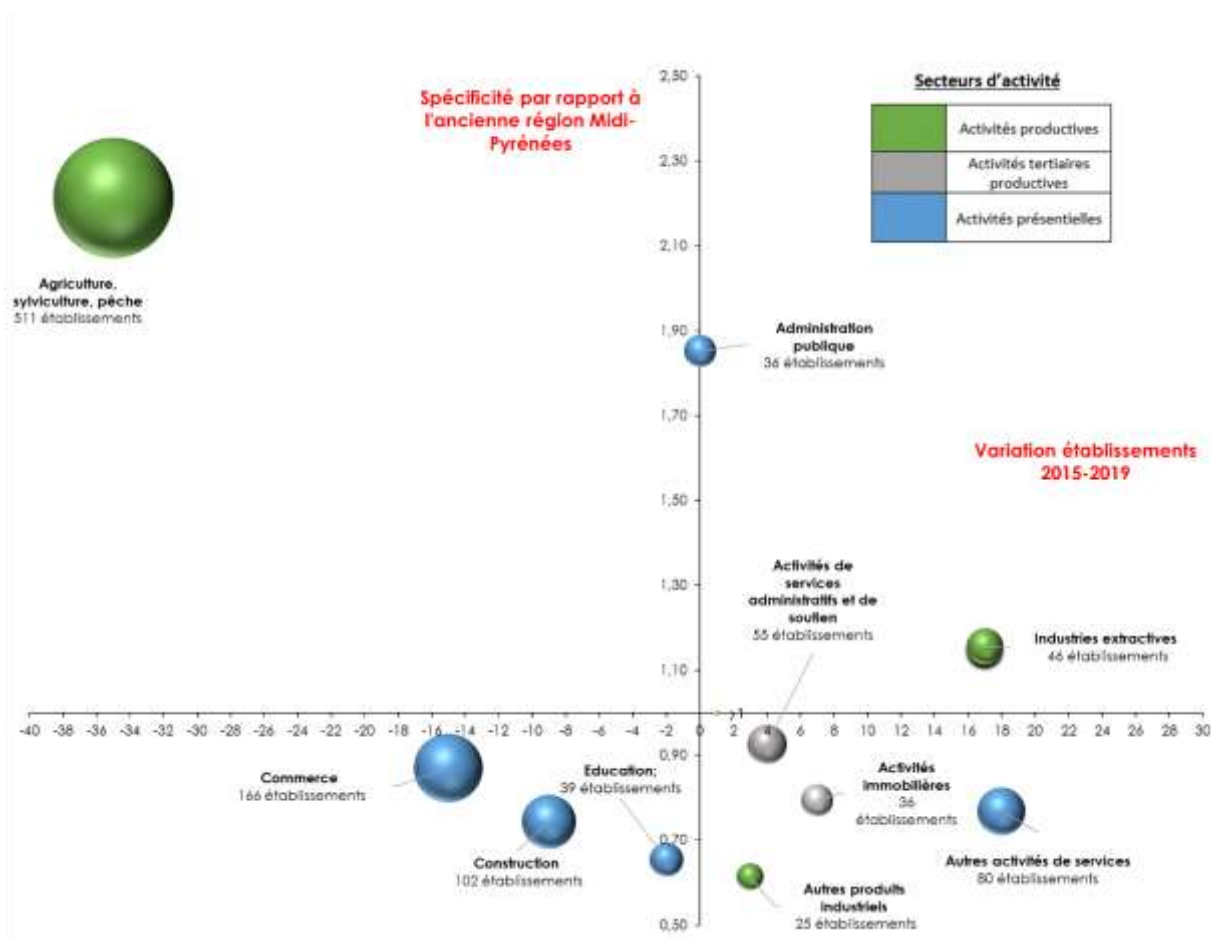
Une tendance de fond apparaît à l'œuvre sur le territoire, basée sur un développement des établissements essentiellement basé sur les secteurs les moins spécifiques au territoire, alors que les secteurs les plus spécifiques se révèlent en retrait en termes de nombre d'établissements :

- Les activités agricoles connaissent une diminution du nombre d'établissements (-35) ce qui est lié à la fois au départ en retraite d'exploitants mais également à certains établissements très peu actifs qui ne sont plus comptabilisés.
- Les établissements liés à l'économie présente, qui répondent aux besoins et services de la population, connaît une tendance à la stagnation. Le nombre de commerces a par exemple diminué de 15 établissements (-8 établissements dans le commerce de gros et - 4

établissements dans les commerces de détail) et de 9 établissements dans la construction. Le faible afflux démographique de la décennie 2010, en comparaison des années 2000 peut expliquer ce recul des établissements.

- A noter que la catégorie des « Autres activités de service » est très dynamique avec 18 nouveaux établissements. Cette catégorie regroupe notamment de nouveaux services à la population tels que les activités des tatoueurs, sophrologues, les coachs de vie, psychologues Ce qui témoigne d'une adaptation du tissu économique en phase avec l'évolution des modes de vie et des attentes des habitants.
- Les établissements du tertiaire productif sont en pleine croissance dans des domaines très variés (immobilier, conseil de gestion, activités scientifiques ...) ce qui s'explique par une mutation structurelle du tissu économique, puisque les entreprises font de plus en plus appel à des entreprises de services aux entreprises et à des activités de soutien administratif plutôt que d'internaliser certaines compétences.

Evolution du nombre d'établissements entre 2015 et 2019 par secteurs d'activité



SOURCE : INSEE, 2022

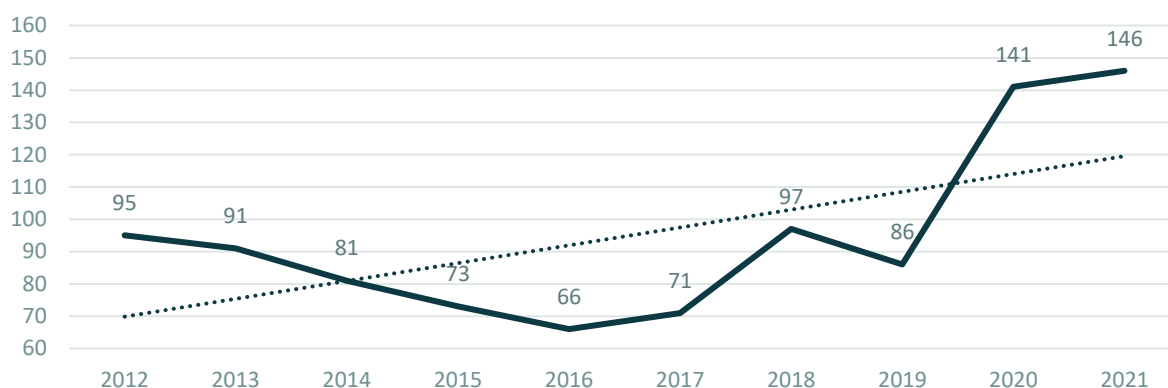
b. Dynamique de création d'entreprises

1. Création d'établissements sur les dernières années

Malgré la stabilité du nombre d'établissements dans le temps, on observe une dynamique de création d'établissements qui tend à se renforcer, notamment depuis 2017 puisque l'on observe une très forte tendance à l'entrepreneuriat qui va de pair avec une dynamique économique nationale favorable et une plus grande volonté d'autonomie des travailleurs. Cette tendance contribue au renouvellement endogène de l'économie du territoire et témoigne de l'attractivité du territoire auprès des porteurs de projets, tout en posant la question de la manière dont la collectivité peut favoriser l'ancrage et le développement de ces nouveaux établissements sur le territoire communautaire, en termes d'offre d'accueil d'une part (offre foncière et immobilière dans une logique de parcours résidentiel de l'entreprise) et d'accompagnement et de services d'autre part.

Selon les chiffres de l'observatoire des territoires, la dynamique de création d'entreprises du territoire est assez proche de la dynamique départementale puisque pour l'année 2021, le taux de création d'entreprises s'est élevé à 16,5% contre 17,3% à l'échelle départementale.

Création d'établissements la CCLTG entre 2012 et 2021



SOURCE : INSEE, 2022

L'analyse des immatriculations auprès du greffe révèle par ailleurs que cette dynamique de création d'établissement touche l'ensemble des secteurs d'activités représentés sur le territoire : si les activités présentes (à savoir les activités orientées vers la satisfaction des besoins de la population locale, à l'image du commerce ou encore de la construction) concentrent la majorité des créations d'établissements, elles sont les moins dynamiques en comparaison du reste du département du Tarn-et-Garonne. A contrario, les activités liées au tertiaire productif se développent favorablement sur le territoire (activités scientifiques, soutiens administratifs ...). A noter que le fort niveau de création des activités industrielles concerne essentiellement des petites structures artisanales. La question de la survie de ces entreprises dans le temps peut se poser.

Création d'établissements par secteurs d'activité entre 2012 et 2021 sur la CCLTG (hors agriculture)

Secteurs d'activité	Etablissements créés	Part des entreprises créées CCLTG	Spécificité vis-à-vis du département
Commerce, transport, hébergement	266	28,1%	0,91
Activités scientifiques, soutiens administratifs	203	21,4%	1,30
Industrie	127	13,4%	1,51
Construction	110	11,6%	0,78
Autres activités de services	102	10,8%	1,01
Administration publique, enseignement, action sociale	84	8,9%	0,84
Activités immobilières	29	3,1%	0,97
Information-Communication	15	1,6%	0,64
Activités financières	11	1,2%	0,60
Total	946	100%	100%

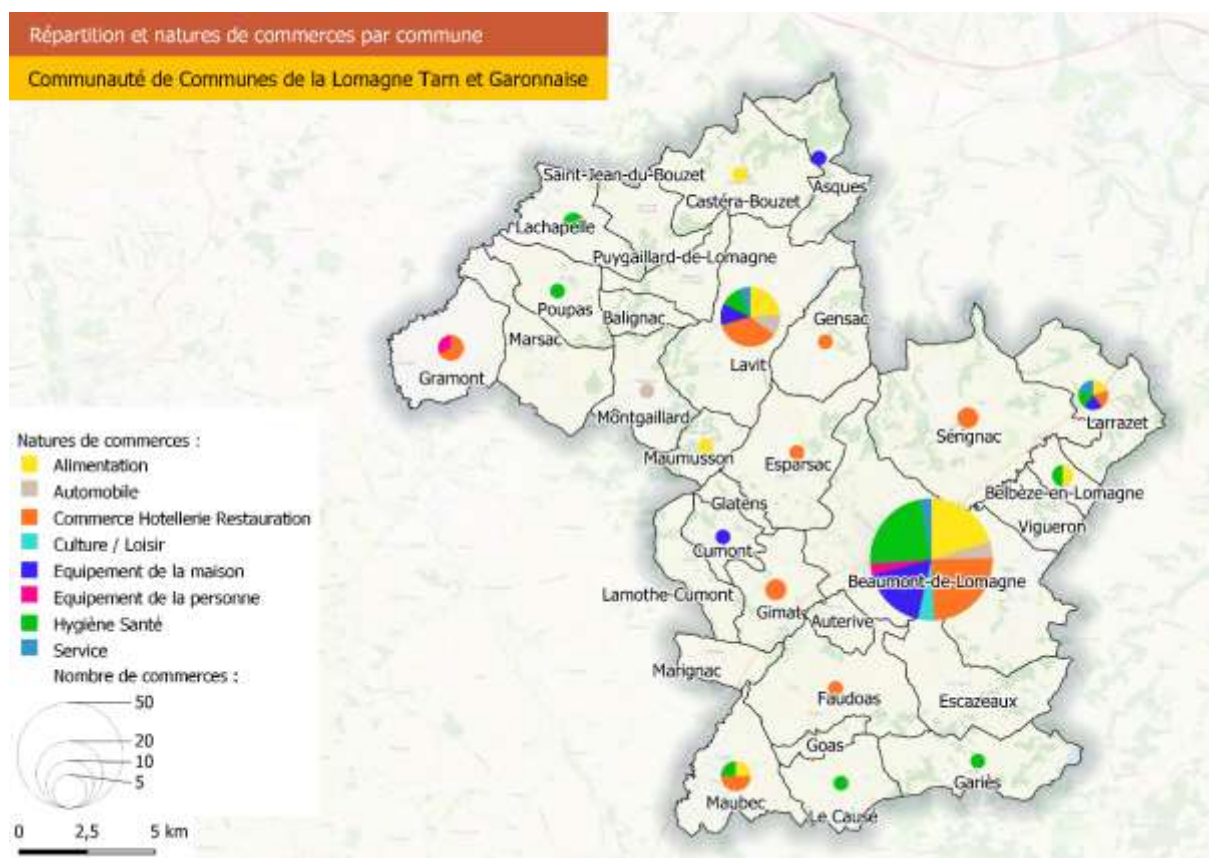
SOURCE : INSEE, 2022

2. Commerce

En 2020, la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise comptabilisait 128 établissements liés au commerce. Parmi ces établissements, plus de la moitié sont situés à Beaumont-de-Lomagne (70 établissements) et 17 à Lavit. D'après les chiffres de l'INSEE, on compte 11 communes sans commerce et sans établissements d'hébergement-restauration.

La densité commerciale du territoire peut être considérée comme faible puisque le territoire communautaire compte 11 commerces pour 1000 habitants contre 15 commerces en moyenne dans le Tarn-et-Garonne.

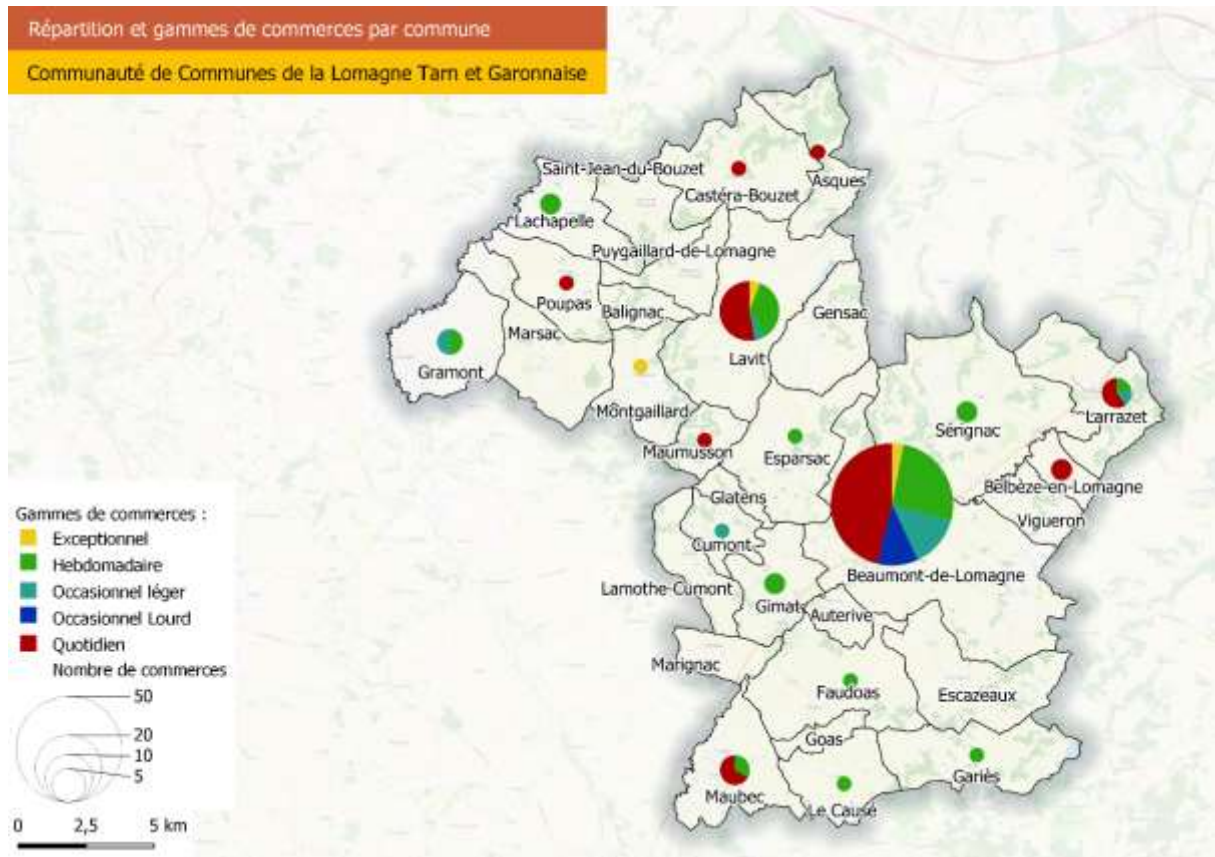
Entre 2015 et 2020, le nombre de commerce a diminué 3,3% (-4 établissements) alors qu'il a progressé de 10% à l'échelle départementale. Un point de vigilance doit donc être apporté à la question commerciale pour éviter que cette érosion se poursuive dans les années à venir.



SOURCE : INSEE, 2022, RETRAITEMENT PRAXIDEV

Parmi les types de commerce particulièrement présents, on retrouve notamment les commerces d'alimentation (26 établissements) et ceux d'hygiène et santé (pharmacie, coiffeur ...) qui sont en croissance sur le territoire (de 23 à 26 établissements).

Il est toutefois à noter la très faible présence de commerces d'équipement à la personne (chaussure, vêtement, informatique ...) qui sont passés de 7 à 3 établissements en 5 ans.



SOURCE : INSEE, 2022, RETRAITEMENT PRAXIDEV

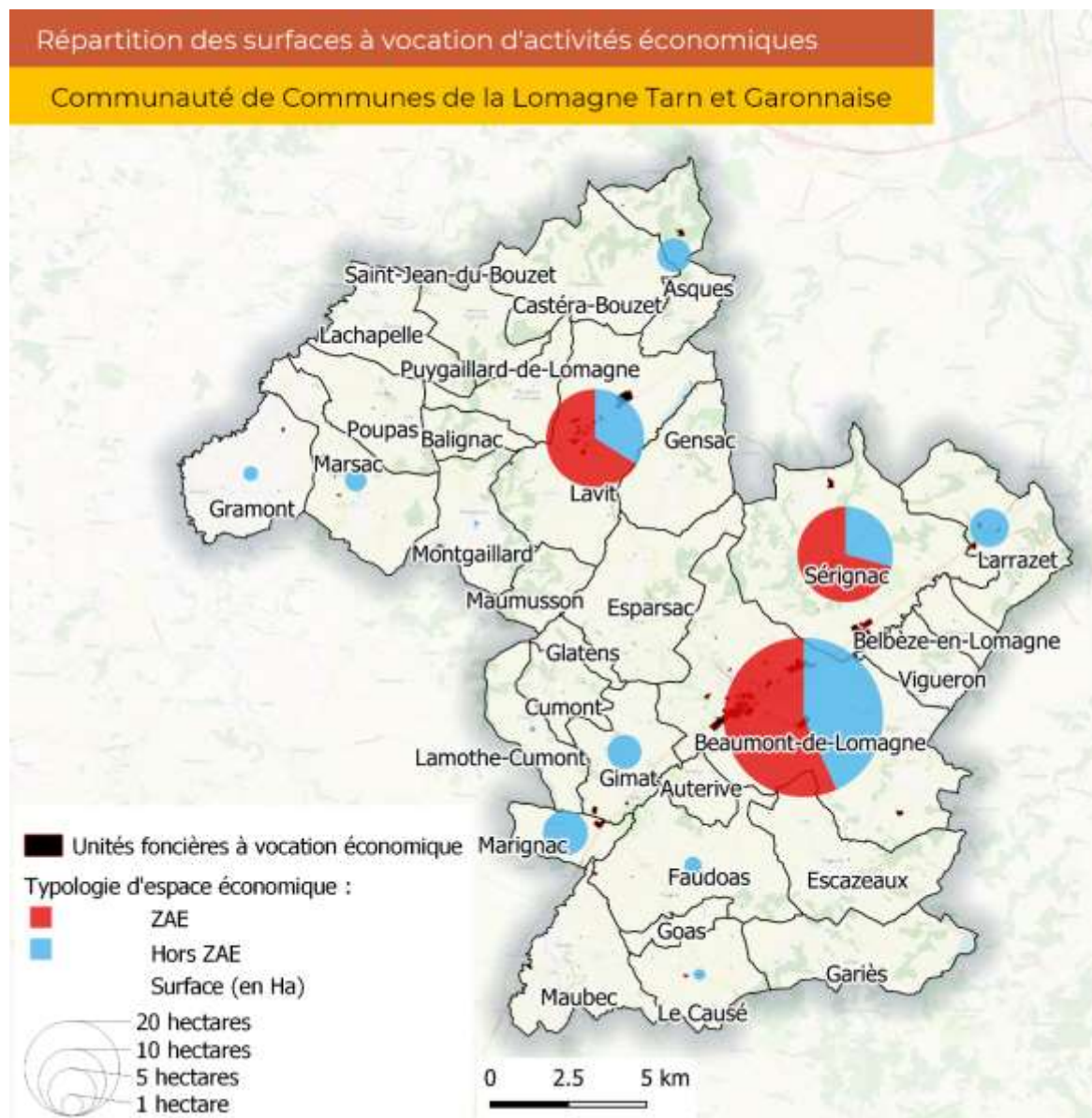
Concernant la gamme des commerces, la majorité des commerces permettent de répondre à un besoin quotidien et le taux d'équipement est assez proche de celui du département (5 commerces pour 1000 habitants contre 5,1 dans le département). La gamme de service qui est toutefois limitée sur le territoire concerne les commerces pour les achats occasionnels légers (vêtement, culture, optique, pharmacie ...) ainsi que les services hebdomadaires (restauration, coiffure, alimentation ...). Une montée en qualité de l'offre commerciale serait un réel atout pour que le territoire puisse améliorer sa qualité de vie.

L'offre d'accueil des entreprises

1. Répartition du foncier et de l'immobilier sur le territoire

a. Une majorité de l'offre foncière présente en Zone d'Activités Economiques

L'offre foncière bâtie et non bâtie à vocation économique est polarisée à près de 85% sur les trois communes de l'intercommunalité que sont Beaumont-de-Lomagne, Lavit et Sérignac. Cette offre, qui résulte de la somme des unités foncières dont l'activité dominante déclarée dans les fichiers fiscaux est à vocation économique, est localisée à près de 54% en zones d'activités économiques. Les surfaces à vocation d'activités économiques hors ZAE (46% des surfaces à l'échelle communautaire) sont ainsi réparties sur le territoire, à la fois dans certaines centralités mais aussi dans le diffus (sites isolés...).



SOURCE : DGFIP, FICHIERS FONCIERS 2022

COMMUNE	ZAE (Ha)	Hors ZAE (Ha)	Total (Ha)
BEAUMONT-DE-LOMAGNE	32,1	24,4	56,5
LAVIT	14,1	7,3	21,4
SERIGNAC	14	3,8	17,8
MARIGNAC	0	4,6	4,6
LARRAZET	0	3,9	3,9
ASQUES	0	2,6	2,6
GIMAT	0	2,6	2,6
MARSAC	0	1	1
FAUDOAS	0	0,7	0,7
GRAMONT	0	0,5	0,5
LE CAUSE	0	0,3	0,3
CUMONT	0	0,1	0,1
MONTGAILLARD	0	0,1	0,1
BALIGNAC	0	0	0
BELBEZE-EN-LOMAGNE	0	0	0
CASTERA-BOUZET	0	0	0
ESCAZEUX	0	0	0
ESPARSAC	0	0	0
GENSAC	0	0	0
LACHAPELLE	0	0	0
MAUBEC	0	0	0
MAUMUSSON	0	0	0
POUPAS	0	0	0
PUYGAILLARD-DE-LOMAGNE	0	0	0
SAINT-JEAN-DU-BOUZET	0	0	0
VIGUERON	0	0	0
TOTAL	60,2	51,9	112,1

SOURCE : DGFIP, FICHIERS FONCIERS 2022

Les sites à vocation économique situés hors des zones d'activités (à l'exception des surfaces situées au sein de l'aire urbaine de Beaumont-de-Lomagne) sont globalement des sites isolés de tailles variables, les plus étendus étant des sites industriels à l'image de l'entreprise Royal Saveurs localisée à Marignac.

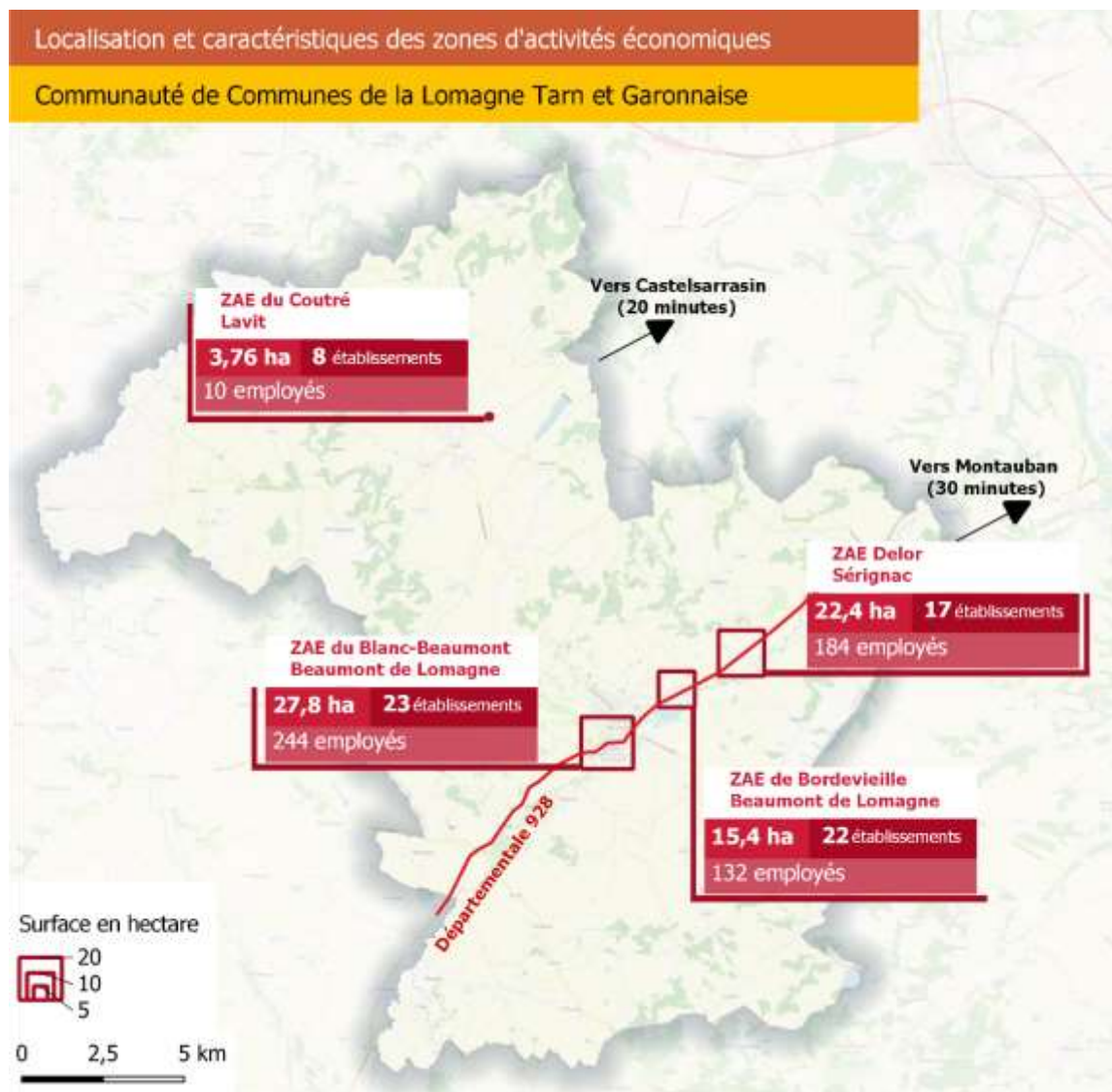
b. Les zones d'activités économiques

Les quatre zones d'activités économiques sous maîtrise communautaire couvrent un périmètre d'environ 70 hectares (voiries et équipements compris) au sein duquel elles accueillent un total de 70 établissements et environ 573 salariés.

Ces zones d'activités ont majoritairement vocation à accueillir des entreprises artisanales et industrielles.

Nom	Commune	Surface en hectares	Nombre d'entreprises	Nombre de salariés estimés
ZAE Bordevieille	Beaumont-de-Lomagne	15,42	22	132
ZAE Delor	Sérignac	22,42	17	187
ZAE du Blanc-Beaumont	Beaumont-de-Lomagne	27,79	23	244
ZAE du Coutré	Lavit	3,76	8	10
Total		69,39	70	573

SOURCE : CC LOMAGNE TARN ET GARONNAISE, PRAXIDEV, 2022



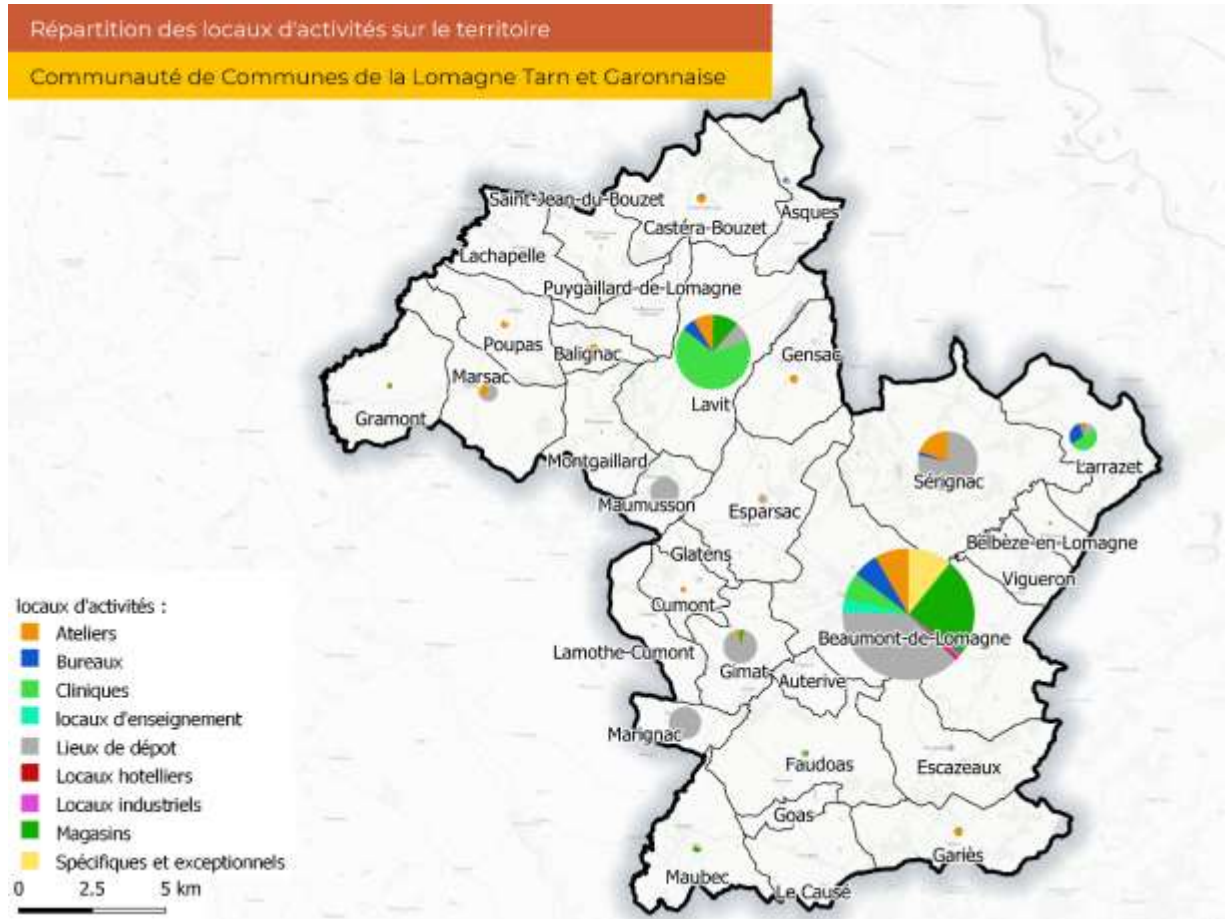
SOURCE : CC LOMAGNE TARN ET GARONNAISE, PRAXIDEV, 2022

Les trois principales zones d'activités communautaires en termes de surface, de nombre d'établissements employeurs et d'effectifs salariés sont localisées à Beaumont-de-Lomagne et Sérignac. Elles sont toutes traversées ou attenantes à la départementale 928, qui les relie à Montauban en une trentaine de minutes. Elles sont également desservies par une voie ferrée non-électrifiée aujourd'hui non-entretenu et non-utilisée mais toujours en état de service.

Plus en retrait, la zone du Coutré à Lavit, à vocation dominante artisanale joue un rôle de proximité à destination des entreprises et des particuliers, la zone accueillant également une déchetterie intercommunale.

c. Typologie et répartition de l'immobilier d'entreprises

Les données relatives aux locaux d'activités issues des informations cadastrales (MAJIC) nous permettent d'analyser la situation actuelle de la répartition de l'immobilier à vocation d'activités en fonction de la nature et des superficies par communes.



SOURCE : DGFIP, FICHIERS FONCIERS 2022

Type Activité	Nombre de locaux
ATELIERS	73
BUREAUX	88
CLINIQUE ET HOPTIAUX	8
LIEUX DE DEPOTS	89
LOCAUX D'ENSEIGNEMENT	7
HOTELS	2
LOCAUX INDUSTRIELS	1
MAGASINS	141
LOCAUX SPECIFIQUES ET EXEPTIONNELS	17
Total général	428

Cette information spatialisée nous permet d'observer une grande présence des locaux de dépôt en particulier sur les communes en lien direct avec la Départementale 928, notamment sur les communes où se situent les zones d'activités économiques.

On retrouve au travers de ces données les locaux de santé et d'enseignement polarisés sur les communes de Lavit et de Beaumont-de-Lomagne. On trouve également dans une moindre mesure une présence plus marquée des locaux de type artisanaux dans les communes au Nord du territoire, ces derniers étant toutefois en grande majorité situés dans les zones d'activités économiques.

d. L'immobilier communautaire sur le territoire

La Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise s'est dotée d'un hôtel d'entreprises, offrant un hébergement clés en main pour les entreprises.



SOURCE : CC82.MALOMAGNE.COM, 2022

Cet établissement, d'une surface totale de 928 m², est composé de trois locaux dont un atelier de 580 m² et deux ateliers de 175 m². Chaque cellule dispose également d'un espace bureau et de vestiaires. Cette offre communautaire est aujourd'hui totalement pourvue à des entreprises de natures variées (un transporteur qui a deux lots et une menuiserie qui a un lot).

2. L'offre d'accueil actuelle à destination des entreprises

a. Caractéristiques de l'offre foncière dans les zones d'activités économiques

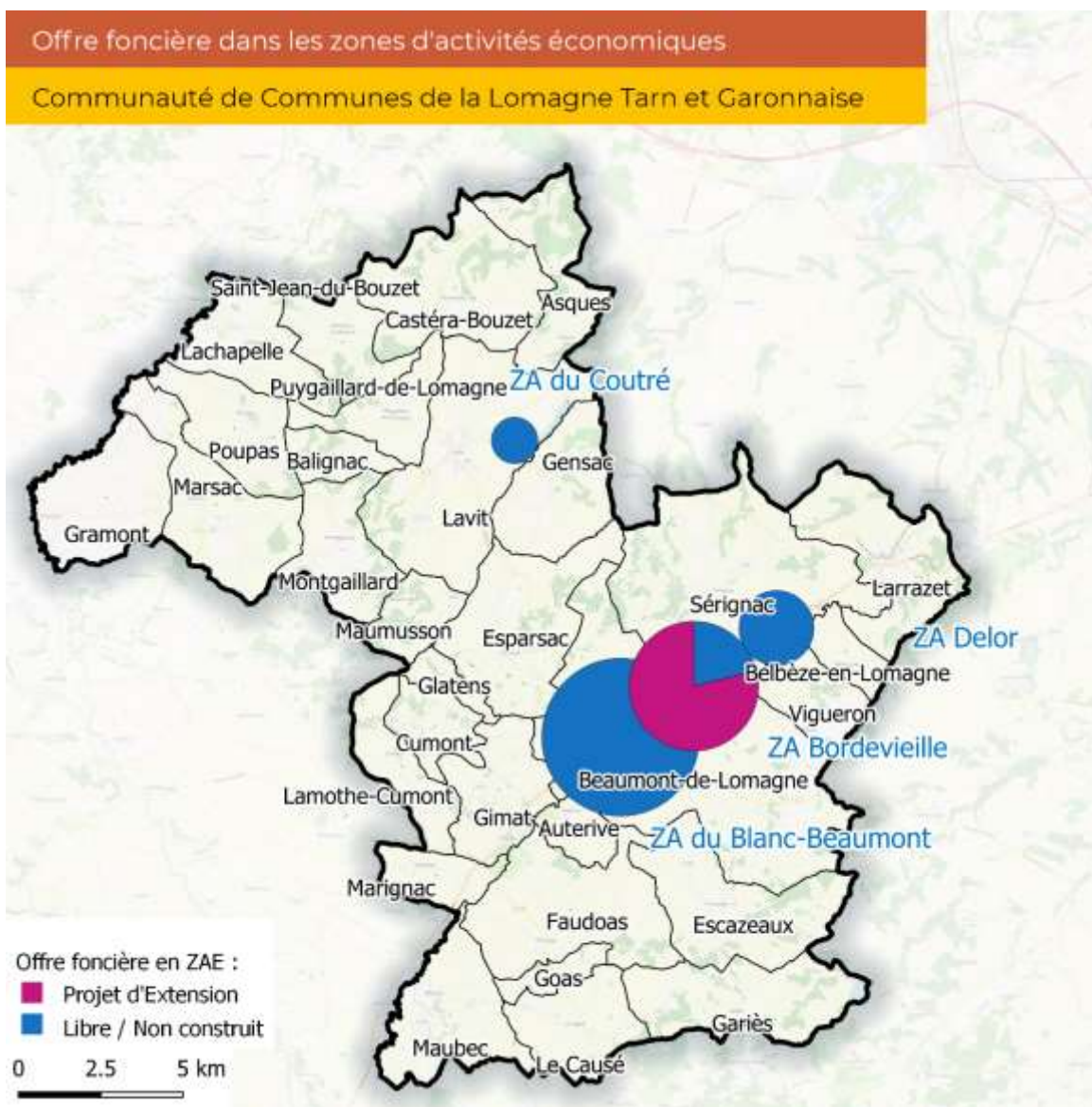
Il n'existe actuellement pas d'offre de foncier en cours de commercialisation dans les zones d'activités économiques sur le territoire. On peut toutefois relever une somme de près de 13 hectares de terrains aujourd'hui inoccupés, non-construits et sans projets connus au sein de ces périmètres. Toutes ces

surfaces dites « libres et non construite » ne peuvent pas être défini à ce jour comme commercialisable voir constructible, des examens plus approfondis en termes de contraintes environnement peuvent s’y appliquer.

ZAE	Extension potentielle (en Ha)	Libre / Non construit (en Ha)	Occupé (en Ha)	Voirie (en Ha)	Total (en Ha)
ZA du Blanc-Beaumont	0,0	7,5	20,1	0,2	27,7
ZA Bordevieille	4,0	1,1	17,3	2,7	25,0
ZA du Coutré	0,0	0,6	2,8	0,3	3,8
ZA Delor	0,0	1,7	18,3	2,2	22,2
Total	4,0	10,9	58,5	5,3	78,8

SOURCE : PRAXIDÉV 2022

A ces surfaces que nous qualifierons de « libres » s’ajoute le projet d’extension actuellement à l’étude sur la zone de Bordevieille. Cette extension de 4 hectares est actuellement à domanialité privée (propriété d’un agriculteur) et zonée comme « Aménagement d’une zone d’activité » dans les précédents documents d’urbanisme (PLU de Beaumont de Lomagne approuvé le 10 février 2020).



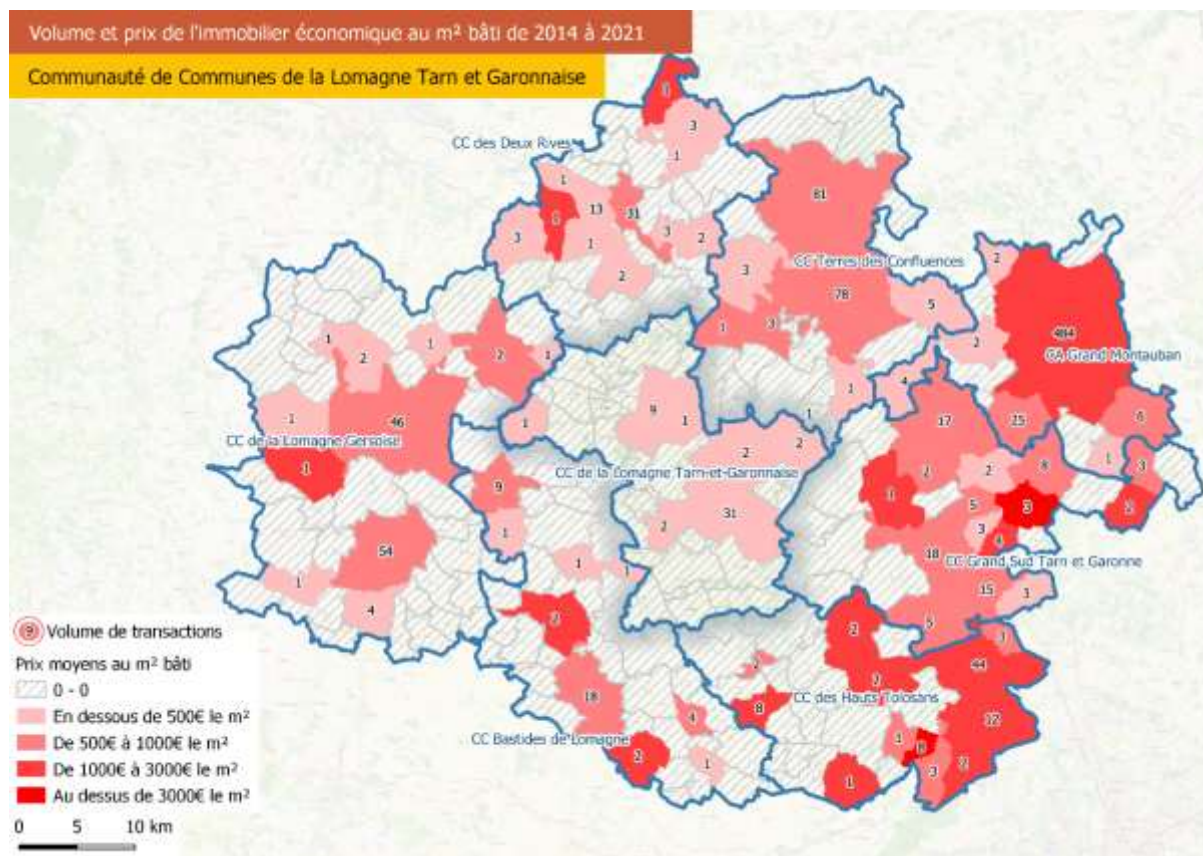
SOURCE : PRAXIDEV 2022

b. Dynamiques de l'immobilier d'entreprise

Produites et publiées par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les données de Demande Valeur Foncière (DVF) permettent de retracer l'historique des transactions à l'échelle parcellaire depuis 2014. Les données traitées sont issues des actes notariés et recoupées avec les informations cadastrales. Il est possible de filtrer l'immobilier spécifique aux locaux d'activités pour obtenir des prix au m² aux échelles communale et communautaire afin de déterminer des tendances générales du marché de l'immobilier d'entreprise.

1. Analyse comparative avec les territoires voisins

Une première analyse réalisée avec les données DVF ouvertes retraitées par le CEREMA (DVF+) permet de mettre en évidence les dynamiques immobilières et les volumes de transactions observés sur les intercommunalités limitrophes.



SOURCE : DVF+ DU CEREMA, TRAITEMENT PRAXIDEV 2022

Cette analyse permet de mettre en évidence la dynamique de l'agglomération de Montauban qui paraît irriguer les territoires voisins de la CC Grand Sud Tarn et Garonne (située en Toulouse et Montauban), en témoigne un volume de transactions d'immobilier d'activités supérieur à ceux observés sur les autres intercommunalités limitrophes, et de la CC Terres des Confluences (qui bénéficie par ailleurs d'un accès direct à l'A62).

On perçoit par ailleurs les débuts de l'influence de la Métropole toulousaine sur la façade Est de la CC des Hauts Tolosans : cette influence se traduit néanmoins d'avantages en termes de prix moyen au m² bâti qu'en de nombre de transactions.

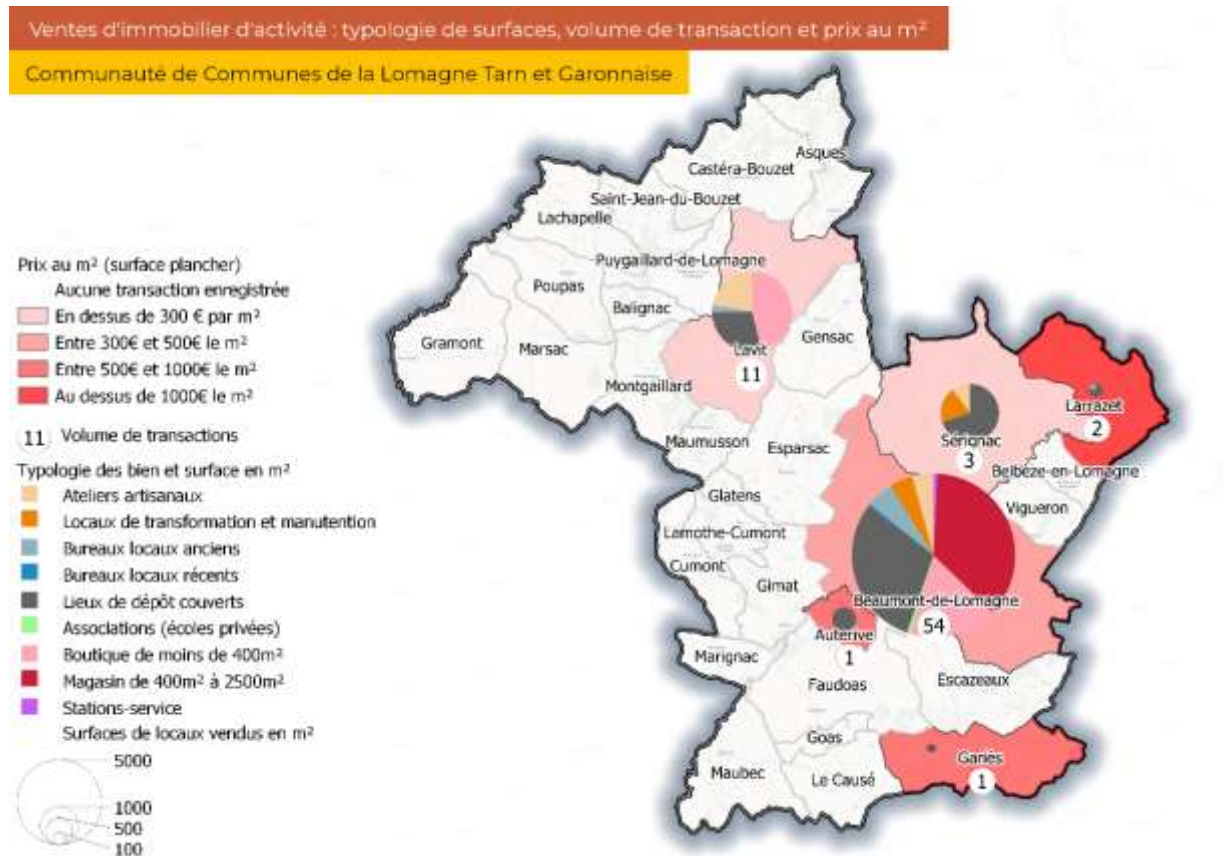
Le territoire de la CC Lomagne Tarn et Garonnaise, plus éloigné, ne semble pas bénéficier de ces deux mécanismes territoriaux à l'œuvre à une échelle élargie, en témoigne le faible volume de transactions relevé sur la période (48 transactions en 7 ans) ainsi qu'une moyenne de prix inférieure à celles constatées sur les territoires limitrophes (60 euros le m² bâti en moyenne contre 218 euros le m² en moyenne à l'échelle de l'ensemble des territoires étudiés).

Le dynamisme du marché immobilier local n'est cependant pas le seul facteur à prendre en compte pour analyser ces résultats. La nature des biens immobiliers d'entreprises faisant fortement varier les moyennes de prix au m² (le m² de bureau de centre-ville et le m² d'entrepôts agricoles se retrouvant

ici englobés dans un même indicateur), cette analyse met avant tout en évidence les différences de typologies de biens ayant fait l'objet de ces transactions. Ainsi il est nécessaire d'effectuer l'analyse complémentaire des natures de biens vendus sur la période.

2. Dynamiques internes au territoire

Une analyse basée sur les données de valeurs foncières (DVF) croisées avec les données relatives aux fichiers fonciers nous permet ainsi d'affiner à l'échelle du territoire de la Lomagne Tarn et Garonnaise les natures de bien vendus depuis 2009 jusqu'en 2021.



SOURCE : DV3F 2009-2021 SELON LE CHAMPS TYPEACT DE LA DGFIP DU CEREMA, TRAITEMENT PRAXIDEV 2022

Type de local d'activités ayant fait l'objet d'une transaction entre 2009 et 2021	Nombre de mutations	Part du nombre de transactions	Prix moyens au m ²
Ateliers artisanaux	5	7%	559
Locaux utilisés pour une activité de transformation, de manutention ou de maintenance	3	4%	568
Locaux à usage de bureaux d'agencement ancien	14	20%	734
Locaux à usage de bureaux d'agencement récent	1	1%	889
Lieux de dépôt couverts	14	19%	294
Écoles et institutions privées exploitées dans un but non lucratif	1	1%	296
Boutiques et magasins sur rue (exemples : commerces, restaurants, cafés ou agences bancaires pour une surface principale inférieure à 400 m ²)	29	40%	454
Magasins de grande surface (surface principale comprise entre 400 et 2 499 m ²)	4	6%	212
Stations-service, stations de lavage et assimilables	1	2%	524
Total	72	100%	503

SOURCE : DV3F 2009-2021 DU CEREMA, TRAITEMENT PRAXIDDEV 2022

En prenant en considération les transactions de locaux sur un période plus longue, nous constatons au travers des données DV3F une bien plus forte représentation de la commune de Beaumont-de-Lomagne sur le marché de l'immobilier d'activités local.

Cette donnée nous permet également de constater une représentation assez marquante des ventes de locaux de stockages et de dépôts, qui constituent la nature de locaux majoritairement vendue en termes de surfaces (35% de la surface vendue). Cependant ils ne représentent pas la majorité en termes de nombre de transactions avec 19% (14 transactions sur 72).

c. Potentiel de remobilisation de l'offre foncière et immobilière

1. Les densités foncières en zones d'activités économiques

Pour rendre compte d'une optimisation de l'espace occupé dans les périmètres des zones d'activités, une réflexion peut être menée sur les densités bâtementaires qui composent les parcelles occupées par les entreprises.

Pour mener cette observation, les parcelles attenantes qui ont pour caractéristiques d'appartenir au même propriétaire doivent être considérées comme un ensemble unique afin de rendre compte des usages du sol opérés sur une propriété. Ainsi, l'échelle d'analyse utilisée ici sera celle de l'unité foncière

(ou TUP) et présentera les taux d'occupation des bâtiments sur la surface totale de la TUP (table géographique des unités foncières issue des fichiers fonciers du CEREMA).

Etat des parcelles sur la ZAE de Borde vieille



Etat de ces parcelles regroupées en unités foncières

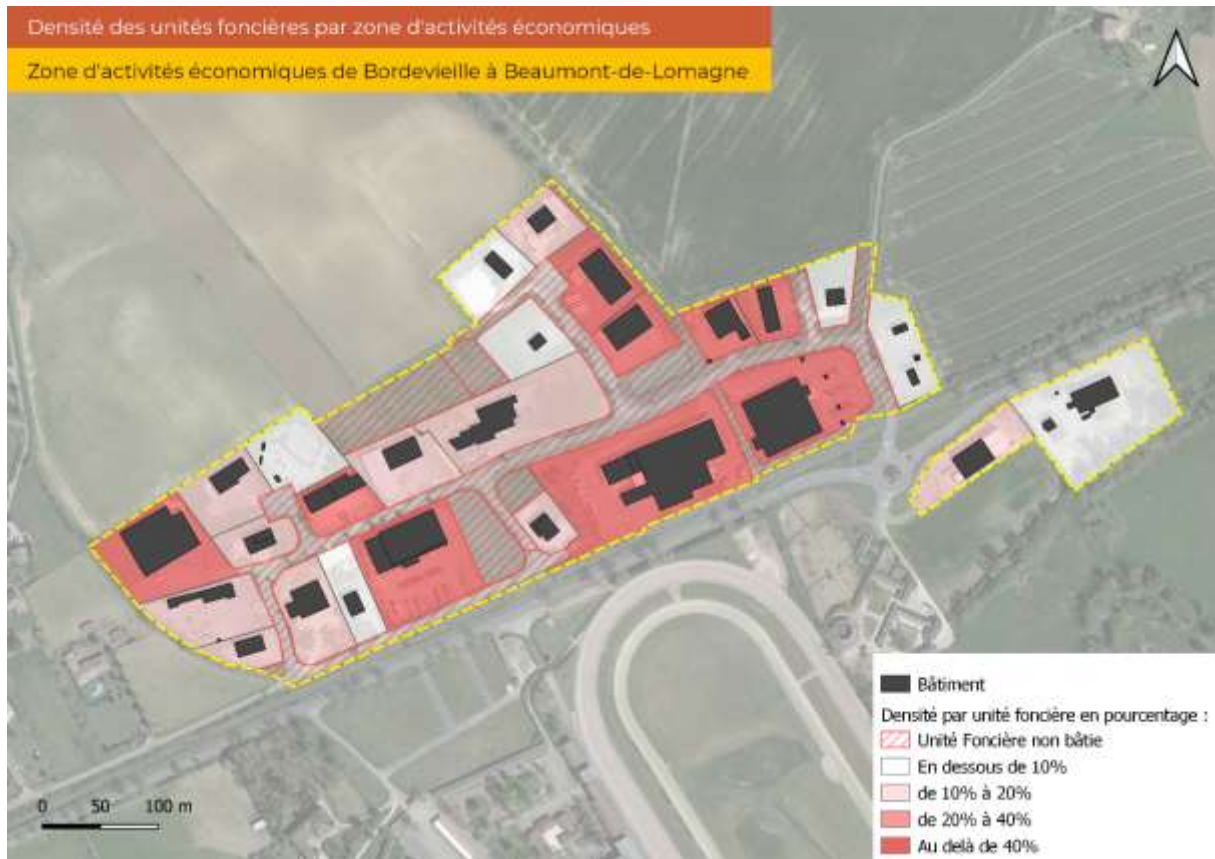


SOURCE : FICHIERS FONCIERS DU CEREMA 2022,

Zone d'activités Economiques	Moyenne de densité bâtie par Unité foncière (en %)
Blanc-Beaumont	36,62
Bordevieille	14,53
Coutré	15,88
Delor	6,84

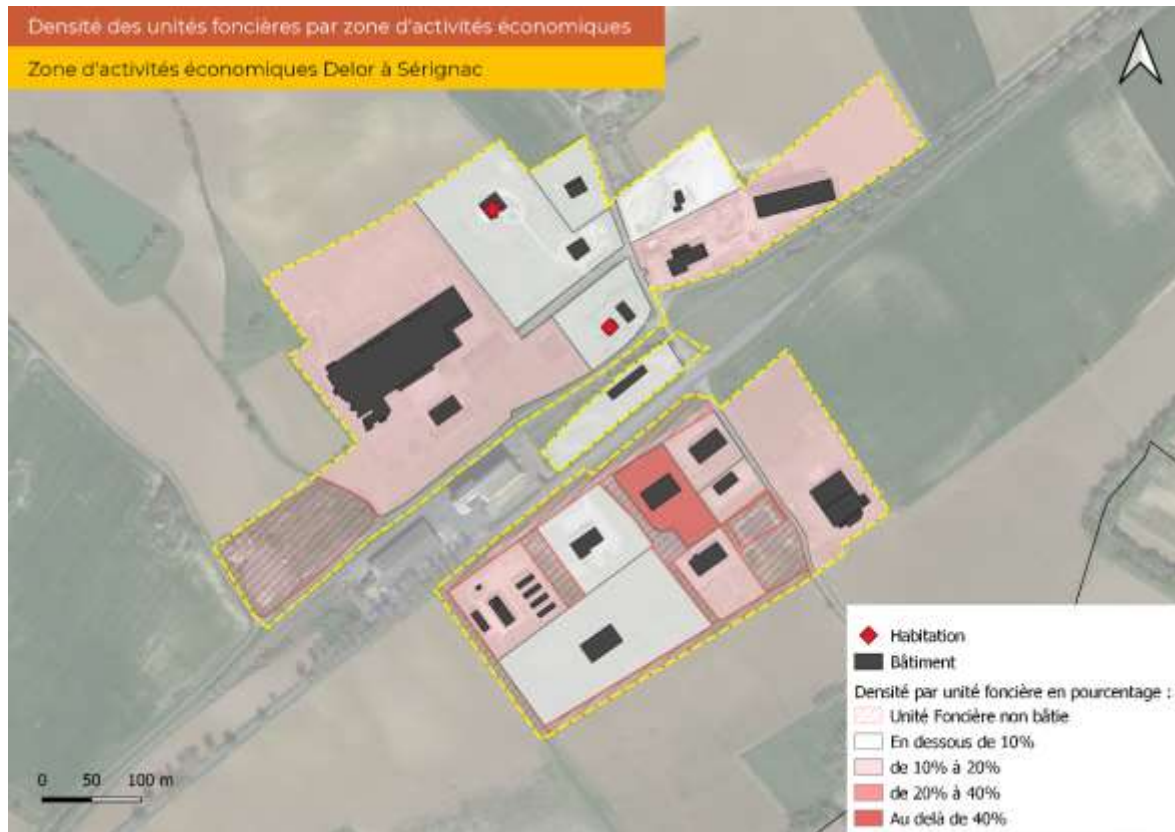
SOURCE : FICHIER FONCIER DU CEREMA 2022, TRAITEMENT PRAXIDDEV 2022

Ce calcul de densité brute (surface du bâtiment / Surface de l'unité foncière) que nous calculerons uniquement sur les unités foncières bâties permet à la fois d'identifier des parcelles en sous-densité, mais également de relever les usages du sol.



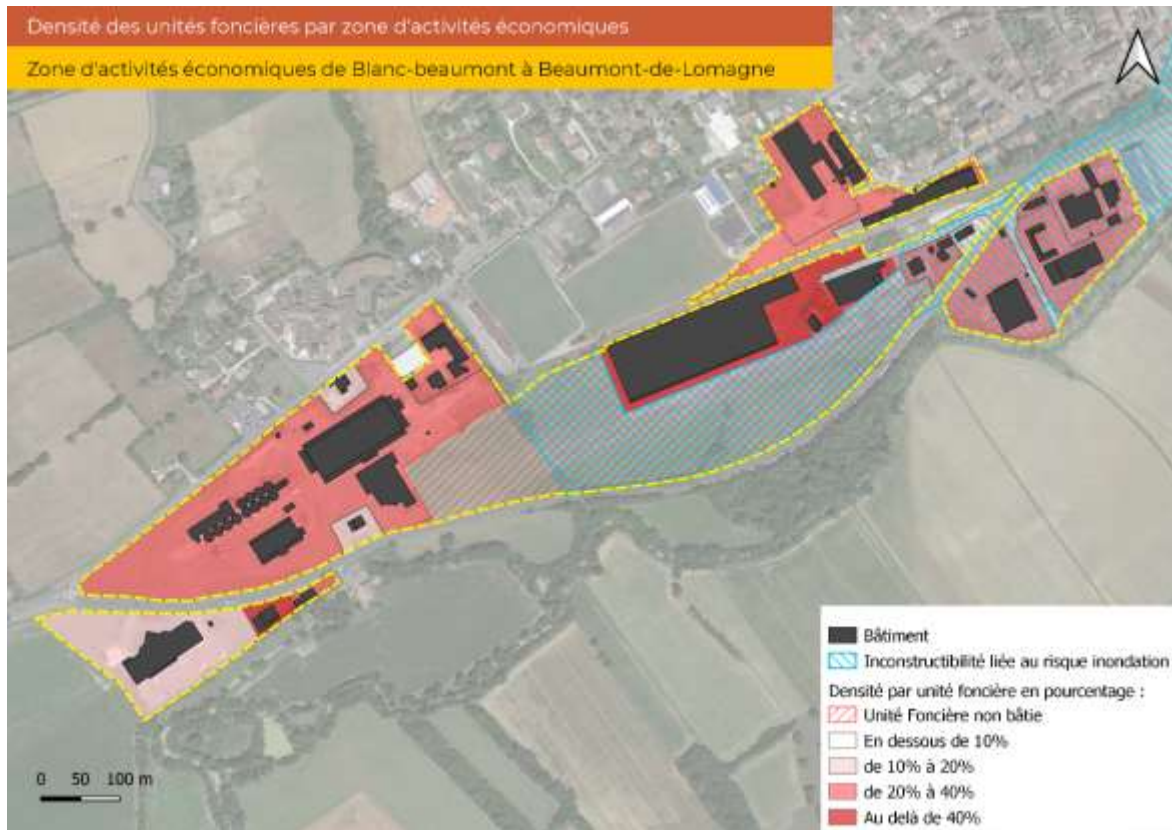
SOURCE : BD TOPO ET FICHIERS FONCIERS, TRAITEMENT PRAXIDDEV 2022

En effet, certaines parties de zones, comme dans l'exemple ci-dessus de la ZAE Bordevieille, mettent en évidence des phénomènes de sous-densité bâtie au sein du parc foncier commercialisé : l'analyse menée à l'échelle de la ZAE de Bordevieille met en évidence 7 parcelles en situation de sous-densité (l'emprise du bâtiment couvre moins de 10% de la surface de l'unité foncière), du fait notamment de la nature des activités exercées par les entreprises (entrepôtage de matériaux en plein air...).



SOURCE : BD TOPO ET FICHIERS FONCIERS, TRAITEMENT PRAXIDDEV 2022

Dans le cas de la ZAE Delor à Sérignac, qui présente le taux de densité bâtie le plus faible à l'échelle intercommunale (l'emprise des bâtiments couvre moins de 6% de la somme des unités foncières à l'échelle de la ZAE), l'explication tient majoritairement à la présence sur le site d'activités dédiées au stockage extérieur (Lafarge), qui se caractérisent par des unités foncières de grande taille associées à de faibles emprises bâties.



SOURCE : BD TOPO ET FICHIERS FONCIERS, TRAITEMENT PRAXIDDEV 2022

La ZAE du Blanc-Beaumont à Beaumont-de-Lomagne pour sa part présente la densité moyenne la plus élevée à l'échelle communautaire. Cette moyenne s'explique à la fois par la nature industrielle des activités abritées sur le site, par la continuité du tissu urbain de la commune de Beaumont-de-Lomagne, mais aussi par la morphologie des unités foncières qui isolent les surfaces non-bâties du calcul de densité moyenne.

La ZAE du Blanc-Beaumont a en effet pour particularité d'être coupée en deux par une imposante unité foncière non bâtie, propriété d'une société civile immobilière (SCI de Lomagne) et distincte de l'emprise Coexo malgré une certaine continuité sur le terrain (absence de séparation physique entre les terrains). La règle de l'unité foncière non bâtie fait dans ce cas précis augmenter la densité bâtie moyenne de la zone.



SOURCE : BD TOPO ET FICHIERS FONCIERS, TRAITEMENT PRAXIDDEV 2022

La zone du Coutré à Lavit, cartographiée ci-dessus, se caractérise par une densité forte en ce qui concerne les parcelles accueillant des activités artisanales (densité bâtie supérieure à 40%), qui se trouve contrebalancée par la présence de deux grandes parcelles (stockage de matériaux, déchetterie) qui ont pour conséquence d'abaisser fortement la densité bâtie moyenne de la zone.

2. Présence d'immobilier remobilisable

Bien que le territoire compte très peu de friches économiques, il est possible de constater un phénomène de vacance d'activités en particulier sur les petites cellules commerciales localisées dans les centres-villes et centres-bourgs.

A ce jour, une friche de grande taille peut toutefois être identifiée sur la commune de Larrazet. Cet ancien EHPAD, aujourd'hui de domanialité communautaire, se situe à proximité de la départementale 928 et couvre une superficie bâtie de plus de 1 500 m² sur un terrain de 5 000 m². Un projet de réhabilitation avec création de 16 logements et d'espaces d'activités sont en cours.



SOURCE : PRAXIDEV 2022

Les enjeux de développement économique

1. Analyse forces, faiblesses, opportunités et menaces

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La dynamique de création d'entreprises et de micro-entreprises ▪ Un tissu économique stable (important taux de survie à 3 et 5 ans), qui traduit le caractère résilient du tissu endogène ▪ Une filière agricole et agroalimentaire très présente et spécifique (négoce, ...) ▪ Une filière médico-sociale très présente qui présente un potentiel de développement ▪ Une situation géographique favorable (un territoire « à 1h de tout ») ▪ Des produits locaux de qualité : ail, noisettes, ... ▪ Un patrimoine architectural gascon 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évolution de la population active et le manque de disponibilité de la main-d'œuvre ▪ La proportion des jeunes sans emplois et sans formation ▪ La diversité des emplois ▪ La proportion de cadres et CSP+ ▪ Une population active peu qualifiée et un manque d'offre d'accompagnement vers l'emploi et l'insertion ▪ L'offre de logement ▪ Les niveaux de vie et de salaire ▪ Les coopérations avec les territoires voisins ▪ Les dessertes routières limitées pour les poids-lourds en particulier ▪ Un vieillissement des commerçants et des chefs d'entreprises ▪ Une offre d'immobilier d'activités ancienne et obsolète ▪ Le manque d'animation économique sur le territoire et de cohésion entre les entreprises
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les voies ferrées pour le fret ferroviaire ▪ Un gisement foncier remobilisable au sein des espaces économiques (densification et division parcellaire) et des friches ▪ Un potentiel de renouvellement urbain et de redynamisation des centralités ▪ Le développement de l'agrotourisme et des circuits courts ▪ Des opportunités liées à l'attractivité résidentielle du territoire, du fait du développement de nouvelles activités dans le domaine de l'artisanat d'art, économie du bien-être... ▪ L'identité du territoire (paysages, architecture, héritage gascon, agriculture...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le tourisme est un secteur peu « professionnalisé » : le tourisme est fréquemment une activité secondaire, ce qui limite ses capacités de développement ▪ L'absence de parcours résidentiel sur le territoire et une « impréparation » du territoire aux modèles d'implantation dans un contexte de sobriété foncière ▪ Une tension sur la ressource en eau et une agriculture qui demeure fragile ▪ Une accumulation des freins à l'accès à l'emploi (mobilité, logement...) ▪ La saturation des réseaux routiers vers Toulouse Métropole

2. Enjeux de développement territoriaux

La définition des enjeux économiques territoriaux repose sur le croisement des éléments issus de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiées dans le cadre du diagnostic. Ces enjeux sont décomposés en quatre catégories :

	ATOUTS	FAIBLESSES
OPPORTUNITES	<p>DÉVELOPPER :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La diversité des activités économiques notamment en lien avec le potentiel résidentiel ▪ La capacité du territoire à accueillir et à accompagner des projets d'entreprenariat local ▪ L'Economie Sociale et Solidaire ▪ Le potentiel touristique 	<p>RENFORCER :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La vitalité des centres bourgs ▪ La création d'emplois dans les entreprises les plus petites ▪ L'animation économique du territoire ▪ Les coopérations avec les territoires voisins et les partenaires économiques ▪ La qualité et la mise aux normes des bâtiments d'activité
MENACES	<p>DÉFENDRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'économie agricole dans un contexte de tension sur la ressource en eau ▪ Les possibilités de formation et d'insertion professionnelles en local 	<p>SÉCURISER :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'accès à l'emploi pour les jeunes ▪ La professionnalisation des acteurs du tourisme ▪ L'offre d'accueil du territoire (foncier/immobilier) et la diversité du parcours résidentiel dans un contexte de sobriété foncière ▪ Le renouvellement générationnel des chefs d'entreprises

Regard sur la dynamique touristique de la Lomagne Tarn et Garonnaise

1. Le positionnement identitaire et touristique de la Lomagne

a. Le positionnement touristique de la Région Occitanie et du département de Tarn et Garonne

La Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise ne constitue pas une destination touristique à part entière, à ce titre il apparaît nécessaire de ne pas limiter notre analyse à la seule dynamique du territoire communautaire et d'inscrire le territoire dans un environnement plus vaste intégrant la Lomagne dans sa diversité (Gersoise notamment), la Région Occitanie ou le département de Tarn et Garonne et les territoires limitrophes (Gers, destination de Toulouse...).

1. Le positionnement touristique de la Région Occitanie

La Région Occitanie a construit au cours de ces dernières années sa stratégie de développement touristique autour des trois piliers suivants :

- **Le concept d'Occitalité** : une forme d'art de vivre qui invite les visiteurs à faire des rencontres qui font grandir, vivre des moments de partage de convivialité et à vivre dans l'instant en ralentissant notre rythme de vie.
- **La diversité** : le dimensionnement de la région Occitanie est naturellement synonyme de diversité des paysages, des cultures et des traditions. Les visiteurs sont ainsi invités à naviguer entre différents univers.
- **La responsabilité** : en cohérence avec les valeurs portées par l'Occitalité (sensible, bienveillant, naturel...), la région se positionne comme une destination de référence de l'« autre tourisme » (en opposition avec le tourisme de masse) en s'attachant à préserver les équilibres environnementaux et sociétaux du territoire.

Cette stratégie fait aujourd'hui écho aux aspirations nouvelles des clientèles touristiques à la recherche de nouvelles manières de consommer les vacances : slow tourisme, tourisme solidaire, tourisme responsable...

2. Le positionnement touristique du département de Tarn-et-Garonne

Faisant écho au positionnement développé par la Région Occitanie, le Département de Tarn-et-Garonne par le biais de son Agence de Développement Touristique construit actuellement sa stratégie de développement touristique autour des lignes de forces communes suivantes :

- **Un département naturel, rural et préservé** qui dispose dans sa diversité de nombreuses ressources : patrimoines naturels, propice aux ressourcements et à la pratique d'activités de pleine nature.

- **La qualité d'un accueil authentique** porteur d'un bien vivre.
- **Une identité agricole** (verger du Sud-Ouest) qui incite le département à se réapproprier les produits locaux et à porter des valeurs de « bien-manger ».

Précédemment, le département insistait également sur la notion d'inattendu et de mystère induite par la méconnaissance du territoire dans son ensemble. En effet, le Tarn-et-Garonne ne constitue pas à ce jour une destination touristique majeure de l'Occitanie.

Le positionnement adopté par le département de Tarn-et-Garonne est relativement proche de celui du Gers. En effet, ce dernier a construit sa stratégie autour des notions de territoire gourmand, d'artisanat et de ralentissement.

b. Le positionnement et la stratégie développés par la Communauté de Communes

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique 2017 – 2023, la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise a souhaité mettre en avant 4 thèmes identitaires :

- **Pierre de Fermat**, illustre de Beaumont-de-Lomagne, autour de la figure duquel une offre de tourisme scientifique s'est développée.
- **L'ail blanc**, produit emblématique du territoire et de son paysage agricole.
- **L'itinérance**, et les sports naturels.
- **Le cheval**, en capitalisant sur la filière équine et les animations présentes sur le territoire (hippodrome).

Le territoire communautaire s'est ainsi positionné sur des thématiques de niche (qui ne s'adressent pas au grand public) qui ne présentent pas nécessairement une cohérence d'ensemble. Il sera à ce titre nécessaire d'interroger dans le cadre la stratégie économique et touristique du territoire le positionnement que la Lomagne souhaite adopter dans les prochaines années.

c. Les mots utilisés pour commercialiser la Lomagne

De leur côté, prestataires touristiques et guides utilisent les mots suivants afin d'assurer la promotion et la commercialisation de la Lomagne :

« Et si le Gers était une planète à part ? Il fait si bon vivre dans ce petit département gascon où les collines et les cèdres prennent des allures de Toscane... Dès le Moyen-Age, les villages se sont urbanisés : autour du château pour les castelnaux, de la place pour les bastides et de l'église pour les sauvetés. Des abbayes le long des chemins de Compostelle... Des halles où faire son marché est un régal... Autant de coups de cœur **entre Lomagne, Armagnac et Astarac**. » - Guide du routard

« Le temps d'un week-end entre amis ou en famille, suivez-nous donc pour **une escapade gourmande** en Lomagne, entre Gers et Tarn-et-Garonne, à même pas une heure de Toulouse. Parcourir la Lomagne c'est plonger au cœur de la "**petite Toscane Française**", de villages de charme en collines verdoyantes, en découvrant des terres agricoles riches de savoir-faire emblématiques et typiques de l'Occitanie

comme la culture de **l'ail blanc** ou du **melon de Lectoure** sans parler des élevages avicoles. » - CRT Occitanie

« Aux portes du Gers et à proximité de Montauban, Agen, Castelsarrasin, Toulouse et Auch. Sandra et Jonathan vous accueillent toute l'année dans ce camping*** à Beaumont-de-Lomagne. » - Camping Le Lomagnol

Comme le soulignent les mots utilisés pour qualifier la destination, le territoire fait partie intégrante de la Lomagne dans son ensemble (région naturelle et historique de Gascogne) réunissant des communes du Tarn et Garonne et du Gers (3 intercommunalités).

d. Les marqueurs identitaires du territoire

Au-delà du positionnement adopté par la Communauté de Communes en matière de développement touristique, le territoire dispose des marqueurs identitaires suivants :

- **Des grands paysages ouverts** : région naturelle à la confluence des départements du Tarn-et-Garonne et du Gers, la Lomagne se caractérise par un paysage vallonné de côteaux disposant de points de vue remarquables sur les bastides et les Pyrénées.
- **Des bastides et des villages (architecture gasconne)** : souvent qualifiée de petite Toscane, la Lomagne dispose d'un patrimoine architectural et bâti particulièrement riche : bastide, château de Gramont, pigeonniers, hauts porches...
- **Un patrimoine varié** : au-delà de l'architecture gasconne, le territoire dispose également d'un patrimoine gothique flamboyant à l'image du Château de Larrazet ou de style baroque (église Saint Pierre de Lachapelle).
- **Des produits locaux et du terroir** : territoire agricole par excellence, la Lomagne c'est également des produits du terroir à forte valeur identitaire (ail blanc, noisette, foie gras...).
- **La gastronomie** : les produits locaux et du terroir constituent un support de développement d'une offre autour du bien manger et de la gastronomie.
- **Les évènements et les rencontres** : la Lomagne Tarn et Garonnaise s'est également des espaces et de moment de convivialité organisé autour des produits locaux (fête de l'ail, de la noisette...) ou des courses hippiques.
- **L'artisanat et l'artisanat d'art** : Nous pourrions également mentionner la richesse de l'artisanat local, notamment l'artisanat d'art.

Les marqueurs identitaires de Lomagne Tarn et Garonnaise :



Les grands paysages ouverts



Les bastides et les villages



La gastronomie



Patrimoines



Les événements et la rencontre



Les produits locaux

2. L'accessibilité touristique du territoire

a. Les infrastructures de communication

Malgré l'éloignement des axes de communication structurant du Tarn-et-Garonne et de Haute-Garonne (A62 – Axe Bordeaux / Toulouse, A20 – Paris / Montauban / Toulouse), le territoire de la Lomagne Tarn et Garonnaise dispose d'une situation géographique privilégiée au carrefour de plusieurs destinations touristiques disposant d'une forte notoriété.

En effet, depuis Beaumont de Lomagne les touristes peuvent rayonner sur les destinations de dimension régionale suivantes :

- **Le Canal des deux mers** (canal de Garonne et canal du Midi), axe d'itinérance structurant traversant Agen, Montauban et Toulouse.
- **L'armagnac Abbaye et Cités**, ses produits locaux et son patrimoine cistercien.
- **Auch**, cité de d'Artagnan classée au patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO).
- Les 3 étapes majeures du chemin de Saint Jacques de Compostelle que constitue les villes de **Moissac, Lauzerte et Auvillar** (haut lieu de l'art roman).
- **Montauban**, cité des artistes Ingres et Bourdelle.
- **Toulouse**, capitale régionale, lieu de la vie nocturne de Haute-Garonne et destination de tourisme scientifique et industriel.

Le territoire n'offre néanmoins pas d'alternatives à la mobilité individuelle en voiture. En effet, en-dehors des lignes régionales, le territoire n'est pas couvert par une offre de transport en commun.

3. L'offre touristique de Lomagne Tarn et Garonnaise

a. L'offre d'hébergement touristique

Avec 1 119 lits touristiques marchands et 2 520 lits en résidence secondaire, l'offre d'hébergement de Lomagne Tarn et Garonnaise est aujourd'hui relativement limitée. Cette dernière se structure principalement autour de logements meublés (gîtes, chambres d'hôtes et location saisonnière).

Une analyse détaillée de l'offre met en perspective les dynamiques suivantes sur le territoire :

- Une dynamique de développement de l'**offre d'accueil en location saisonnière** (Airbnb, Aritel...),
- Une offre **d'hébergement marchand non classé** et qui ne s'inscrit que très rarement dans des démarches qualités. Soulignons néanmoins à l'opposé que le territoire dispose également d'une offre qualitative (classement 4 étoiles ou équivalents).
- **Une offre vieillissante** qui nécessiterait d'être renouvelée et faire l'objet d'investissements conséquents afin de répondre aux nouvelles attentes des clientèles. Parmi eux, nous pouvons mentionner l'hôtel Saint-Jean ou les deux hébergements de plein air du territoire.
- Pour une part significative des acteurs du territoire, l'offre d'hébergement touristique constitue **un complément de revenus et d'activité**.

Recensement des hébergements touristiques de Lomagne Tarn et Garonnaise :

Typologie	Nombre d'établissement	Nombre de lits
Hôtel	1	36
Hôtellerie de plein air	2	576
Chambre d'hôtes	13	78
Gîte et gîte de groupe	54	338
Hébergement insolite	2	14
Location saisonnière	14	77
Résidence secondaire	420	2 520

SOURCE : PRAXIDDEV

b. L'offre de restauration

A l'image de l'offre d'hébergement touristique, avec 14 restaurants, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise dispose d'une offre de restauration relativement limitée sur l'ensemble du territoire. Une analyse détaillée de l'offre met en perspective les dynamiques suivantes sur le territoire :

- Une **offre de restauration variée** allant du restaurant gastronomique (La Belle Montoise et Le Vic-de-Lomagne) au restaurant rapide de type pizzeria (Mundo Pizza, Chez Titoff, La Roma...), voire par l'offre associative (Les marronniers...).
- Une offre qui se concentre essentiellement sur le **centre-ville de Beaumont-de-Lomagne** (78% des restaurants).
- Une **absence d'offre** ouverte **notamment les lundis** et à certains moment de l'année.
- Une **offre perçue qualitativement** par les clientèles. Seules des critiques sur la qualité de l'accueil (information sur les horaires d'ouverture).

Recensement de l'offre de restauration du territoire :

Type	Nom	Commune
Gastronomique	La Belle Montoise	Beaumont de Lomagne
Gastronomique	Le Vic de Lomagne	Lavit de Lomagne
Pizzeria	Mundo Pizza	Beaumont de Lomagne
Pizzeria	Chez Titoff	Beaumont de Lomagne
Pizzeria	La Roma	Beaumont de Lomagne
Rapide	Les marronniers	Sérignac
Rapide	Buvette-Snack du Lac	Beaumont de Lomagne
Rapide	La buvette de l'hippodrome ¹	Beaumont de Lomagne
Traditionnel	Auberge de la Gimone	Beaumont de Lomagne
Traditionnel	Le Flau	Beaumont de Lomagne
Traditionnel	Les 4 saisons	Beaumont de Lomagne
Traditionnel	Le Saint Jean	Beaumont de Lomagne
Traditionnel	Restaurant panoramique de l'hippodrome	Beaumont de Lomagne
Traditionnel	C'est si bon !	Faudoas

SOURCE : PRAXIDEV

¹ Les deux restaurants de l'hippodrome de Beaumont de Lomagne sont uniquement ouverts lors des jours de courses.

c. Les produits du territoire et les circuits courts

Produits du terroir de Lomagne Tarn et Garonnaise :



L'ail blanc de Lomagne



Foie gras de canard



Noisette



Pomme du Tarn et Garonne



Vin de Saint-Sardos et Comté Tolosan



Volaille du Gers



Melon



Safran

Marquée par son identité rurale et son paysage agricole, la Communauté de Communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise est associée à une offre de produits reconnus par les principaux labels français et européens :

- **IGP** : Ail blanc de Lomagne, Canard à foie gras du Sud Ouest, Volaille du Gers, Porc du Sud Ouest, Jambon de Bayonne, Comté Tolosan Tarn et Garonne, Pruneau d'Agen,
- **AOC** : Vin de Saint-Sardos (rouge et rosé) et Ail violet de Cadours,

Au-delà de ces produits placés sous le signe de qualité, nous pouvons également mentionner :

- La **noisette** (de Lavit),
- Le **melon** de Benac
- Le **safran du Quercy**, même si la production a fortement diminué sur le territoire

Cette qualité du terroir, synonyme de bien-manger, peut constituer le socle du développement d'un tourisme « culinaire » qui s'organiserait autour des principales productions et spécialités régionales. L'analyse de l'offre de restauration a néanmoins pu mettre en perspective une faible valorisation des produits locaux dans l'offre culinaire et une absence de spécialité locale dans les restaurants (touron à l'ail, tarte à l'ail...).

Si les consommateurs ne sont pas en mesure de retrouver les produits locaux dans les restaurants du territoire, ils peuvent aisément se retourner vers l'un des cinquante producteurs qui proposent de la vente à la ferme et une offre en circuit court.

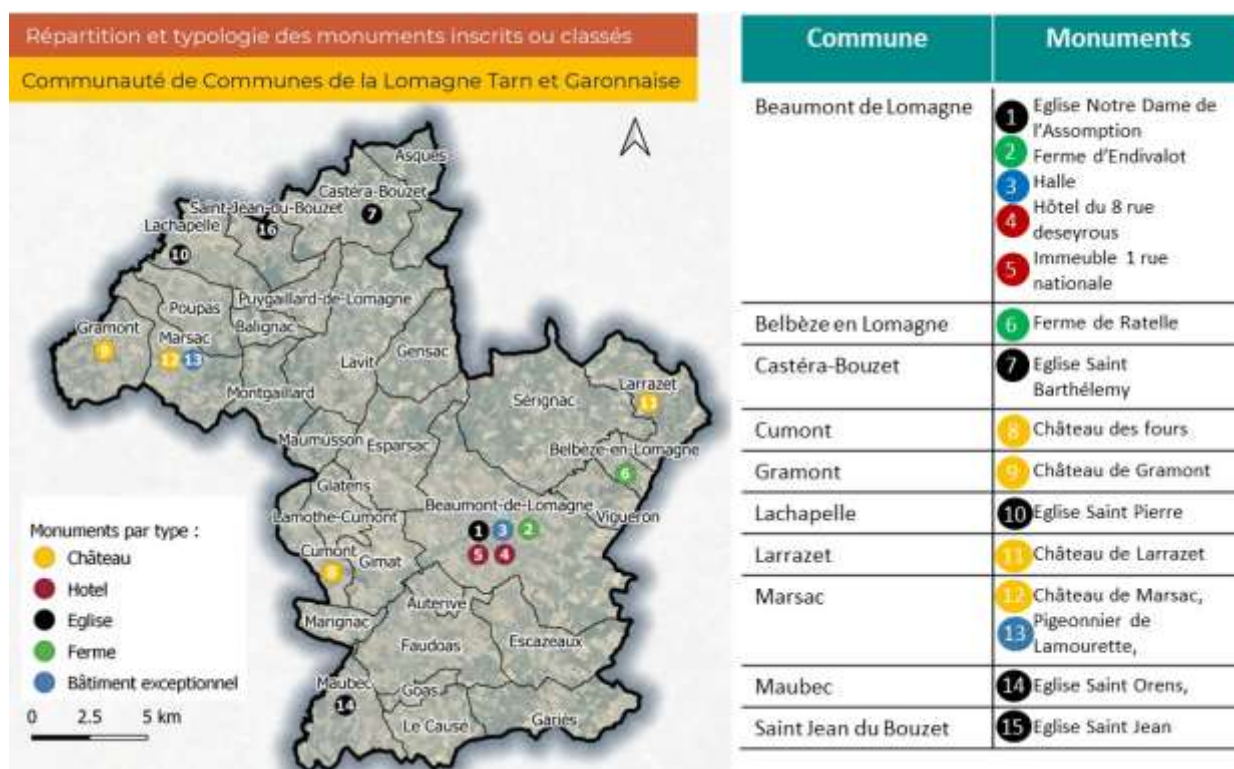
d. L'offre patrimoniale

Marquée par son histoire médiévale, la Lomagne dispose d'un patrimoine architectural riche et associant différentes époques :

- Médiéval (bastide notamment)
- Gothique religieux
- Traditionnelle : maison associant terre et bois souvent à colombage...
- Renaissance avec le château de Gramont notamment.

15 sites, principalement situés sur la commune de Beaumont-de-Lomagne, font l'objet d'un classement ou d'une inscription au titre des monuments historiques. Il convient néanmoins de souligner qu'une part significative de ces éléments du patrimoine (hôtel particulier, ferme, château...) se situe sur le domaine privé et n'est pas accessible du grand public.

Cartographie des monuments historiques de la Lomagne Tarn et Garonnaise



SOURCE : MINISTÈRE DE LA CULTURE

Afin de mettre en valeur ce patrimoine et l'histoire de la Lomagne Tarn et Garonnaise, l'Office de Tourisme et les communes ont été amenés à développer différents supports d'interprétation du patrimoine. Nous pouvons citer notamment :

- **Des jeux de pistes** autour des mathématiques et Fermat ou des chevaux,
- **Un rallye énigmes** permettant de découvrir les 15 villages de la Communauté de Communes,
- **Un parcours en réalité augmentée** de découverte de l'histoire de Beaumont de Lomagne,.

Si le territoire est parvenu en partie à valoriser son patrimoine bâti, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre davantage en récit le territoire en s'appuyant sur son patrimoine immatériel (en-dehors de Pierre de Fermat).

e. L'offre patrimoniale et culturelle

De manière complémentaire aux sites patrimoniaux du territoire, la Lomagne Tarn et Garonnaise dispose d'une offre muséographique diverse bien que relativement limitée :

- Un musée de la Réunion des Musées Nationaux (RMN), le **Château de Gramont** qui propose chaque année des expositions éphémères : Costume de la Reine Margot (cinéma), cabinet de curiosité...
- L'espace muséographique de la **maison de Fermat** en cours de réaménagement qui revient sur l'histoire de Pierre de Fermat et sur les mathématiques.
- Un (éco)**musée de la vie rurale en Lomagne** situé à Maubec qui retrace la vie rurale du 18^{ème} au 20^{ème} siècle.
- Un **musée du Miel** à Gramont.

f. L'offre de loisirs

A l'inverse de l'offre patrimoniale et muséographique, l'offre de loisirs existante sur le territoire communautaire est faible, voire inexistante. En effet, en-dehors de la base de loisirs du Lomagnol, le territoire ne dispose pas d'équipement de loisirs.

Comme le soulignent les avis publiés sur Google ou Trip Advisor, cet équipement de dimensionnement communautaire s'adressant tant aux clientèles touristiques qu'aux habitants, est vieillissant et nécessiterait d'être rénové dans les prochaines années.

g. L'offre d'itinérance

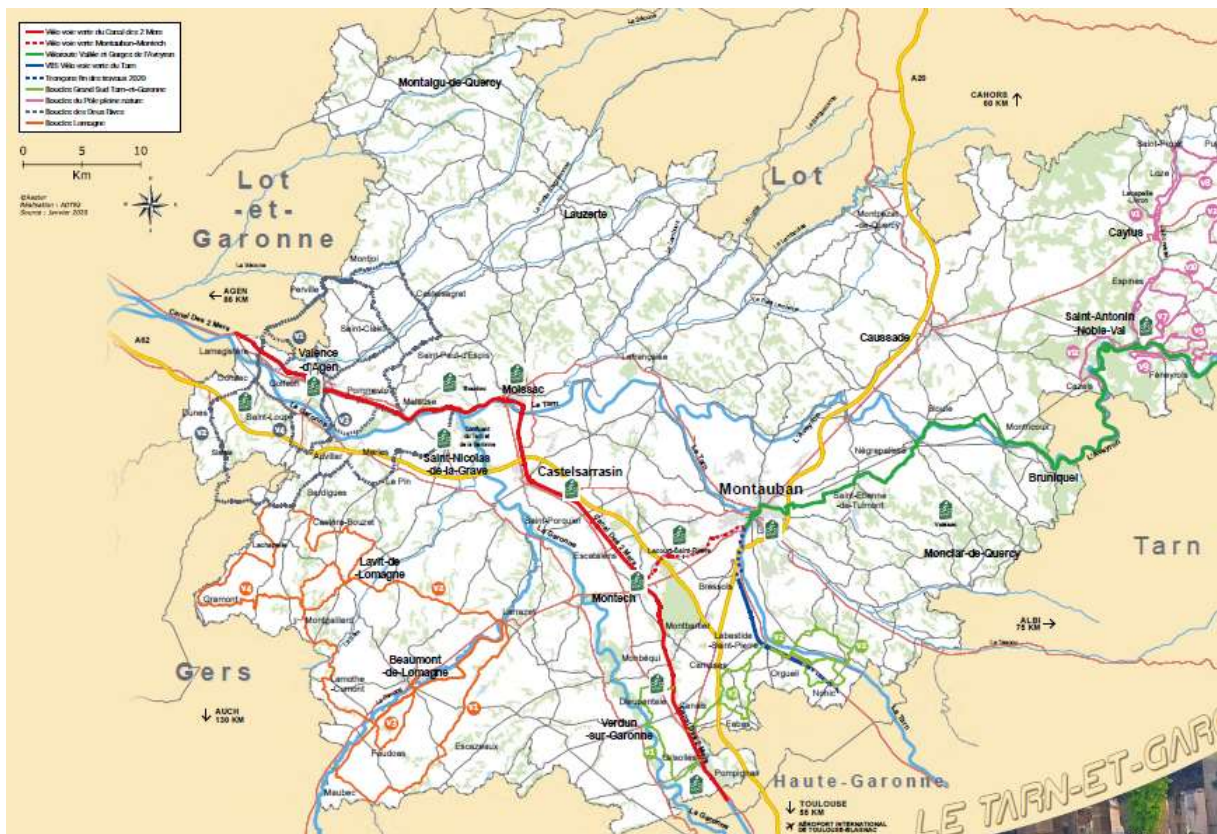
En dehors de la route européenne d'Artagnan (Route Madame), le territoire de la Lomagne Tarn et Garonnaise demeure relativement éloigné des sentiers de grandes itinérances de la région Occitanie (V80 – Canal des 2 mers, V-87 Trans Massif central...).

Avec 12 circuits de randonnées pédestres et cyclables, la Communauté de communes de la Lomagne Tarn et Garonnaise dispose néanmoins d'un maillage étroit d'itinéraires de découverte du territoire. Pour autant, cette offre de randonnée présente les faiblesses suivantes :

- En dehors du circuit de la Chêneraie (PR8) traversant la commune de Montgaillard, **aucun sentier du territoire n'est inscrit au PDIPR** de Tarn-et-Garonne et ne bénéficie d'une labélisation par la Fédération Française de Randonnée,
- **Un déficit de sécurité** sur certains circuits de randonnées qui empruntent les axes routiers du territoire,
- **Un déficit de signalétique** sur certains circuits du territoire du fait notamment de ruptures de continuité.

Le développement du tourisme itinérant et notamment cyclable doit inciter la Communauté de Communes dans le cadre de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à développer des boucles d'itinérance vers les grands axes limitrophes tant au niveau pédestre que cyclable et de sécuriser les différents itinéraires.

Cartographie des réseaux cyclables et pédestres du territoire



SOURCE : DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

La topographie de la Lomagne Tarn et Garonnaise se traduit également par la présence de nombreux points de vue permettant de profiter des grands paysages de la Lomagne. Plusieurs d'entre eux sont aujourd'hui identifiés sur les cartes touristiques du territoire néanmoins, en pratique, il apparaît relativement complexe d'y accéder faute d'aménagement (chemin sécurisé, trottoir, stationnement...). Ces paysages constituent pour autant un support de développement touristique important pour le territoire.

4. La fréquentation touristique

a. La fréquentation touristique en Tarn et Garonne

Au regard du bilan de saison 2021, plusieurs dynamiques apparaissent aujourd'hui à l'échelle du département de Tarn et Garonne :

Une difficulté de l'offre touristique à retrouver ses niveaux de fréquentation d'avant crise Covid 19, et ce malgré un retour des clientèles françaises sur les destinations de Tarn et Garonne (+13% de nuitées / 2020 et +27% d'excursion en 2020). L'annulation de manifestations peut en partie expliquer ce retrait.

- Une clientèle touristique de proximité essentiellement (16% des touristes sont notamment originaires de Haute-Garonne).
- Des niveaux d'occupation faibles, dans l'hôtellerie de plein air notamment, par rapport aux dynamiques nationales (taux d'occupation de 28,4% dans le Tarn-et-Garonne pour 38% en France métropolitaine).

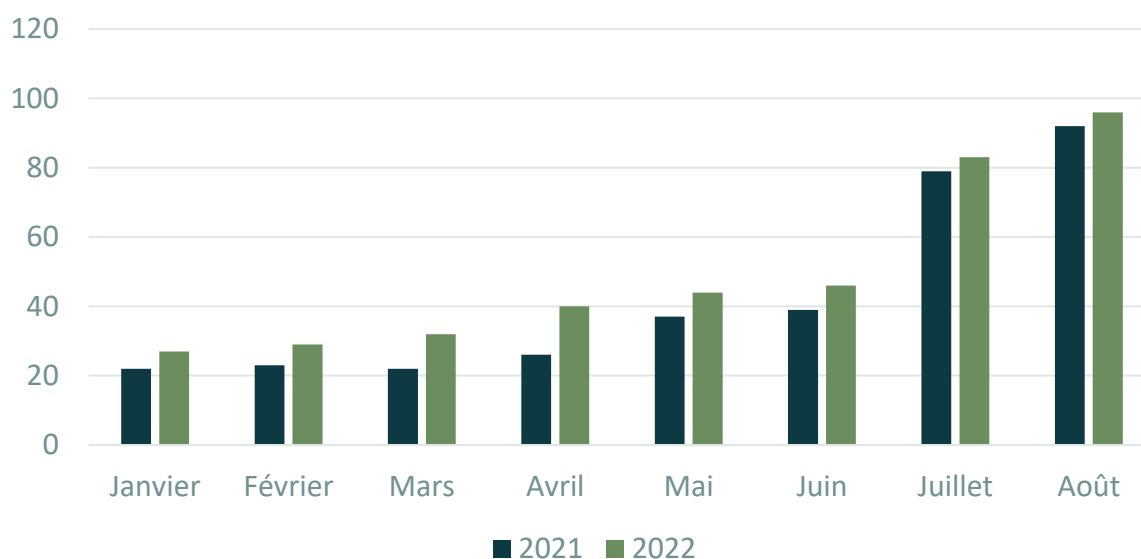
b. La fréquentation touristique de la Lomagne Tarn et Garonnaise

1. La fréquentation du territoire par les clientèles touristiques

A l'image de l'ensemble des départements du Tarn-et-Garonne et du Gers, la fréquentation touristique de Lomagne Tarn et Garonnaise se **concentre presque exclusivement sur la période estivale**. Au regard des données flux vision orange, sur les deux mois de juillet / août, le territoire s'approche en effet de sa capacité maximale d'accueil en hébergement marchand et non marchand, soit 110 000 touristes. Si le territoire n'apparaît pas comme une destination touristique, il convient de rapprocher cette capacité d'accueil à la population communautaire (10 053 habitants en 2019).

L'analyse des données souligne également le **poids important des clientèles de proximité** dans la fréquentation touristique de la Lomagne. En effet, les départements de la Haute-Garonne, du Gers et du Lot et Garonne représentent près d'un tiers des touristes accueillis.

Nombre de touristes français enregistrés sur le territoire (exprimé en milliers)



SOURCE : FLUX VISION ORANGE

Au regard du poids des navettes domicile / travail et de la polarité commerciale que constitue Beaumont-de-Lomagne, il apparaît relativement complexe d’analyser la dynamique d’excursion sur le territoire communautaire. Il convient néanmoins de souligner que sur la partie estivale une clientèle étrangère (Bénélux notamment) vient visiter et découvrir la Lomagne.

2. La fréquentation des principaux sites touristiques et événements du territoire

De manière complémentaire, les bilans de saison font apparaître les niveaux de fréquentation suivants pour les principaux sites du territoire :

Fréquentation des principaux sites touristiques de Lomagne Tarn et Garonnaise

Site	Commune	Nature	Nbre de visiteurs en 2021	Evolution par rapport à 2019
Eglise Saint Pierre de Lachapelle	Lachapelle	Patrimoine	6 875	-32%
Château de Gramont et exposition « Costumer la renaissance »	Gramont	Patrimoine	6 341	+77,5%
Maison Fermat	Beaumont de Lomagne	Culture	6 072*	
Office de tourisme	Beaumont de Lomagne	OT	4 965	-38%
Piscine	Beaumont de Lomagne	Sport	4 754	
Hippodrome	Beaumont de Lomagne	Equin	4 033	-25%
Piscine	Lavit	Sport	968	
Château Joan Cardaillac	Larrazet	Patrimoine	148	-48%

SOURCE : AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE TARN ET GARONNE

Et pour les évènements organisés sur le territoire :

Fréquentation des principaux sites touristiques de Lomagne Tarn et Garonnaise

Manifestation	Commune	Nbre de visiteurs en 2019	Nbre de visiteurs en 2021
Fête de l'Ail	Beaumont de Lomagne	12 000	annulée
Fête de la noisette	Lavit	5 000	1 000
Fêtes des Maths	Beaumont de Lomagne	1 100	450
Foire du 8 mai	Lavit	1000	annulée

SOURCE : AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE TARN ET GARONNE

Ces différentes données mettent en perspective les dynamiques suivantes sur le territoire :

- Une absence de sites touristiques disposant d'un niveau d'entraînement sur l'ensemble du territoire,
- Une difficulté pour les sites touristiques à retrouver leur niveau de fréquentation d'avant COVID.

5. Synthèse tourisme

POINTS FORTS

- ▶ La situation de portes(s) d'entrée(s) vers les destinations touristiques disposant d'une forte notoriété (Gers, Quercy, canal des Deux Mers...)
- ▶ Des marqueurs touristiques et identitaires forts sur lesquels capitaliser (grands paysages, architecture / patrimoine, évènement, produits locaux...).
- ▶ Une clientèle touristique qui porte un regard positif sur le territoire : simplicité, surprise, inattendu,
- ▶ Un potentiel de développement à exploiter autour de l'itinérance notamment...

POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Une notoriété et une faiblesse de l'offre qui ne permet pas au territoire de s'affirmer comme une destination touristique à part entière.
- ▶ Une offre d'hébergement touristique hétéroclite et faiblement qualifié.
- ▶ Une offre touristique parfois vieillissante et qui peine à se renouveler.
- ▶ Une expérience des clientèles touristiques qui reste incomplète et imparfaite : accessibilité à l'offre de restauration et de loisirs, qualité de l'accueil...
- ▶ Une offre d'itinérance touristique qui nécessite d'être renforcée (sécurisation des parcours...).

PREMIERS ENJEUX

- ▶ Inscrire le territoire dans une destination « Lomagne » plus vaste que la seule communauté de communes,
- ▶ Développer une offre touristique s'appuyant sur les marqueurs du territoire : bien vivre, ressourcement et slow tourisme, les produits locaux, l'accès à la nature...
- ▶ Faire de l'agritourisme et du bien-manger, un levier de développement économique et touristique,
- ▶ Faire de l'itinérance et du patrimoine, des leviers complémentaires de développement économique et touristique,
- ▶ Compléter l'offre d'accueil touristique et notamment de loisirs,
- ▶ Poursuivre la structuration de l'offre d'hébergement touristique et renforcer la qualité de l'accueil,